

KARIM DJOUDI L'A CONFIRMÉ HIER

LES AVOIRS LIBYENS EN ALGÉRIE GELÉS

Page 5

AU PREMIER JOUR DE L'EXAMEN DU BEM

Candidats et parents satisfaits

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1288 Lundi 6 juin 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

DOSSIERS ADMINISTRATIFS

DE NOUVELLES MESURES D'ALLÈGEMENT DÈS CE MOIS

Page 5

SUITE À LA LOURDE DÉFAITE FACE AU MAROC

BENCHIKHA ABDIQUE

LE "GÉNÉRAL" DÉCORÉ

Lire page 3



Affaire Matoub Lounès



18 mois de prison requis contre 5 éditeurs

>>> Page 24

Assemblée constituante



Une option peu précisée par ses promoteurs

>>> Page 5

Exportations hors hydrocarbures



L'agroalimentaire secteur prometteur

>>> Lire supplément économie pages 11 à 14

Peine d'intérêt général

2.118 condamnés touchés

>>> Page 4

Repères

20.000

hectares de terres agricoles ont été ravagés ces derniers jours à Souk Ahras par les fortes averses accompagnées de grêle.

3.500

personnes ont été évacuées suite à l'entrée en éruption du volcan Puyehue, dans le sud du Chili.

900

kg de résine de cannabis ont été saisis dans la nuit de vendredi à samedi à Tanger (nord du Maroc) par des éléments des forces auxiliaires marocaines.

Cinq ministères pour combattre la mendicité

Un projet de loi relatif à l'éradication du phénomène de mendicité est en cours d'élaboration, selon de récentes déclarations du ministre de la Solidarité nationale et de la famille. Le ministre a indiqué que ce projet de loi en cours d'élaboration par cinq ministères et institutions "sera scrupuleusement appliqué". L'élaboration de ce projet de texte, a-t-il dit, se fait calmement pour éviter tout rejet et "toute autre interprétation après application" car, selon lui, il s'agit d'une question sensible. Il a ajouté à ce propos, que le phénomène de la mendicité existe dans tous les pays du monde y compris dans les pays avancés, soulignant que la Constitution et les lois algériennes "interdisent la mendicité mais leur application reste sans effet au regard de l'aspect religieux". Certains mendiants exploitent des nourrissons et des handicapés, a-t-il poursuivi avant d'ajouter que l'Etat ne ménagera aucun effort pour la protection de ces catégories vulnérables. Il a indiqué que l'Etat veille à la prise en charge de l'ensemble des catégories sociales nécessiteuses à travers la consécration de 10 milliards DA aux catégories nécessiteuses,



ajoutant que 720.000 personnes touchent une pension, outre l'existence de 320 centres d'hébergement destinés à ces catégories à l'échelle nationale.

Les auteurs de l'attentat de Bouira devant le juge

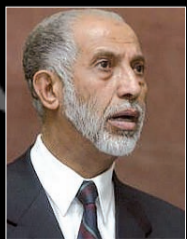


23 individus, dont 8 en fuite, impliqués dans les deux attentats terroristes perpétrés le 20 août 2008 à Bouira et ayant fait 11 morts et 31 blessés, seront jugés à partir de d'aujourd'hui devant le tribunal criminel près la Cour d'Alger. Le premier attentat, survenu à 6h du matin, a eu lieu près du siège du secteur militaire, dont la façade extérieure avait été soufflée par l'explosion, qui avait également endommagé plusieurs véhicules. Quatre militaires avaient été blessés dans cet attentat. Le second attentat, qui s'était produit devant un hôtel, à un intervalle d'environ un quart d'heure du premier, avait provoqué la mort de 11 personnes et blessé 27 autres. La majorité des victimes était des travailleurs d'une entreprise en charge de la réalisation du barrage Koudiet-Acerdoun. Les accusés doivent répondre notamment des chefs d'inculpation d'adhésion et de constitution d'un groupe terroriste armé dans le but de jeter l'effroi au sein de la population et commettre des attentats.

Et l'Algérie ?

Plusieurs pays, notamment des pays arabes ont annoncé ces derniers jours avoir suspendu ou encore carrément interdit l'importation de tout légume d'Allemagne et d'Espagne à cause de la propagation d'une bactérie ayant fait déjà 19 morts en Europe. En Algérie les autorités concernées n'ont toujours pas communiqué au sujet de l'attitude à prendre vis à vis de cette situation qui pourtant prend une ampleur de plus en plus alarmante dans le monde. D'après l'OMS, 12 pays ont déjà signalé des cas de contamination par cette bactérie qui provoque des hémorragies du système digestif et, dans les cas les plus graves, des troubles rénaux (syndrome hémolytique et urémique, SHU).

Dixit



Abdelaziz Belkhadem :

«Le FLN ne pouvait être qu'avec le peuple libyen frère et soutenait son droit à opter pour la solution qui lui convient pour la sauvegarde de sa sécurité et de sa souveraineté. Nous refusons l'ingérence étrangère et nous estimons que les mesures adoptées à ce jour ne vont pas dans ce sens. Aussi nous craignons que ce qui se passe en Libye soit un épisode d'une longue série qui a commencé au Soudan et que seuls les auteurs de ce plan horrible savent où elle s'arrêtera.»

À 90 ans, elle fait des tournois internationaux de tennis



C'est clair, tout le monde ne vieillit pas de la même façon. Et certains ont la chance de vieillir mieux que d'autre. Enfin la chance, certes, mais aussi l'entretien d'une bonne condition physique. Et pour Hélène Salvétat, arrière-grand-mère de bientôt 90 ans, tout va bien. Et elle ne fait pas que se remémorer ses anciens tournois de tennis ou ses ballets de danse. Plusieurs tournois par an, dans le monde entier. Déjà chaque année, Hélène participe aux championnats du monde de tennis... des plus de 80 ans, et à bientôt 90 ans, elle est la doyenne mondiale des compétitrices. Mais cela ne se fait pas sans efforts. Elle s'entraîne en effet 3 heures, 2 fois par semaine. Je ne peux pas m'arrêter "J'ai besoin de ça, c'est un besoin pour moi, confie-t-elle à France 3. Ma raquette, les balles de tennis, le cours. J'aime bien l'ambiance. J'aime bien ça. J'aime la compète, je ne peux pas m'arrêter, c'est une passion" continue-t-elle. Hélène confiait à Sud-Ouest, en janvier dernier : "Peu importe le terrain. Même si je pratique essentiellement sur de la terre battue, je peux jouer partout... Tant que mes jambes me tiennent."

Ecco, le véhicule propre du futur

Pensé pour venir grossir les rangs de la gamme des voitures tout électrique, Ecco est un beau projet de concept-car marchant à l'énergie électrique et photovoltaïque. Encore au stade du concept, Ecco est pourtant déjà une voiture hybride qui fait rêver. Comme sortie d'un film d'anticipation, cette voiture imaginée par le studio de design adNAU derrière lequel se cache le designer Tino Schaedler, est une machine incroyable. En effet, elle est capable de fonctionner autant à l'électricité qu'à l'énergie photovoltaïque grâce à ces panneaux solaires situés sur son toit. Comme une bulle d'acier, ce véhicule sert d'habitacle ultramodern et futuriste à ses passagers, en les transportant de manière totalement écologique. Sa carrosserie, capable de se déployer, permet ainsi à la voiture de capturer les rayons solaires pour les transformer en source d'énergie. Et si vous ne risquez pas de croiser ce genre d'engin sur les routes, il se pourrait que les véhicules du futur du genre d'Ecco prennent de plus en plus exemple sur ce concept tourné vers un avenir écologique.

SUITE À LA LOURDE DÉFAITE FACE AU MAROC

Benchikha abdique

Si l'équipe d'Algérie n'est pas au mieux en ce moment, elle n'est pas, de l'avis des techniciens, la seule équipe du football au monde à vivre une situation pareille, mais elle est, plutôt cependant, elle est la seule, peut-être, où deux entraîneurs ont démissionné consécutivement de leur fonction au lendemain d'une mauvaise prestation des joueurs dans une même compétition.

PAR MOURAD SALHI

En effet, Abdelhak Benchikha qui a succédé à Rabah Saâdane, démissionnaire également de ses fonctions après la mauvaise prestation des «Verts», face à la Tanzanie, lors de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2012), quitte, de son côté, l'équipe algérienne, au lendemain d'une lourde défaite de quatre buts à zéro, concédée face à l'équipe marocaine au terme de la quatrième journée de ces éliminatoires. Il n'est une surprise, peut-être pour personne, que l'Algérie avec ce mauvais résultat à compromis ses chances de qualifi-



Benchikha a opté pour la sagesse... celle de s'effacer.

cation à la phase finale de cette compétition continentale. Chose ce qui lui coûtera impérativement l'"avenir" de son sélectionneur qui a signé un contrat objectif qui court jusqu'en 2012, avec des clauses bien précises, dont la qualification à la Coupe d'Afrique 2012. «J'ai un contrat objectif, soit je gagne, soit je quitte» a indiqué le coach national lors de son point de presse avant le stage de Murcie en Espagne. De retour au pre-

mier plan, après des années de disette, l'Algérie n'a certes pas inscrit le but honorifique lors de la Coupe du monde en Afrique du Sud, mais a laissé une bonne impression par sa belle prestation notamment contre l'une des grandes nations du football planétaire, l'Angleterre. Opposés samedi soir aux Lions de l'Atlas, les Fennecs n'ont pu résister qu'une vingtaine de minutes seulement avant de s'effondrer carrément, et essuient un

cinglant 4 buts à 0. Un résultat qui a poussé le sélectionneur national, Abdelhak Benchikha à remettre son tablier à la Fédération algérienne de football (FAF). Une information qui a été bel et bien confirmée, hier, par l'instance nationale : «Suite à la défaite de l'équipe nationale face au Maroc, samedi, à Marrakech pour le compte de la quatrième journée des éliminatoires de la CAN-2012 (Gabon-Guinée équatoriale), le sélectionneur national, Abdelhak Benchikha, a présenté sa démission au président de la Fédération algérienne de football comme il l'a également annoncé aux joueurs de l'équipe nationale qu'il a réunis pour la circonstance» lit-on dans le communiqué de la FAF. Aucune indication, par contre, n'a été fournie par les premiers responsables du football algérien concernant le nom de son successeur, alors qu'il reste deux matchs à disputer à l'équipe algérienne. L'un en déplacement contre la Tanzanie et l'autre face à la formation centrafricaine. Le départ de Benchikha de la tête de la sélection algérienne intervient après cette débâcle de Marrakech où, le coach national n'a pas réussi à mettre en place une bonne tactique de jeu digne de ce niveau. L'ex-coach de Club africain, qui avait comme mission d'assurer la continuité du travail effectué par Rabah Saâdane, a débuté ses fonctions avec l'équipe A, le 13 septembre 2010, après évidemment un petit passage, rappelons-le, avec l'équipe nationale A qu'il a réussi à mener jusqu'aux demi-finales du CHAN au Soudan sans oublier également son passage en Tunisie avec le Club Africain ainsi que (tant) d'autres clubs. **M. S.**

La rue sous le choc

PAR AHMED BOUARABA

Les réactions après la démission du désormais ex-sélectionneur algérien Abdelhak Benchikha suite à la défaite humiliante de la sélection algérienne face au Maroc sont mitigées. Elles vont de l'étonnement aux accusations. Au moment où nous mettons sous presse plusieurs sympathisants des Fennecs ne réalisent pas encore l'ampleur des dégâts. C'est comme s'ils avaient préféré se déconnecter de la réalité. Pour certains «c'est un scandale» alors que d'autres estiment qu'il ne s'agit que «d'une ingratitude chauviniste». D'autres vont même jusqu'à pointer du doigt les encadreurs du football algérien, tout en jugeant que Benchikha n'est pas à même de rééditer le scénario de Jijon, voire celui d'Oum Dormane. Pour Ami Ahmed, buraliste à Bouzaréah, «c'est un scandale», le sexagénaire estime que ce n'est pas la tactique qui a échoué mais que c'est une question de sélection. «Les entraîneurs qui ont mené cette

sélection, en commençant par Madjer, ont tous misé sur le marché européen. C'est un scandale (...) même si Benchikha prétend donner de l'importance aux locaux ; ces derniers, à l'exception de certains, n'ont fait qu'occuper les bancs des remplaçants». Son voisin, fleuriste, juge que le problème est celui des mentalités. «Les talents algériens méritent d'être dirigés par un entraîneur de haut niveau qui ne pratique pas le social au sein de l'équipe. Certains joueurs ne méritent plus le maillot mais se sont imposés par ancienneté». Pour d'autres : «Benchikha est pour pouvoir diriger deux sélections à la fois. Il ne faut pas oublier ses réalisations avec les A prime, mais, apparemment, la première sélection est au delà de ses compétences. Donc le choix d'un entraîneur chevronné s'avère plus qu'une nécessité». Certains vont même jusqu'à pointer du doigt le professionnalisme algérien et se posent la question sur l'utilité d'«injecter» des sommes faramineuses dans le championnat

professionnel alors que les locaux se comptent sur les doigts d'une seule main dans le onze national. «Une sélection nationale doit, avant tout, reposer sur une base locale. Ce n'est malheureusement pas le cas pour notre équipe. Notre championnat est riche en termes de joueurs et de transactions, mais nous avons constaté que ces dépenses ne sont pas bénéfiques pour l'EN».

Ami AHCÈNE pense autrement : «Merci pour tous les efforts consentis par le staff, les dirigeants et les joueurs. Concernant notre défaite contre la sélection d'Erik Guérets, il ne faut pas oublier que ce n'est qu'un match de football où le meilleur a gagné (...) enfin nous devons rester dignes et continuer à supporter nos Guerriers du désert» dira avec sagesse ce retraité. **A. B.**

Sous la Plume

Entre épopées et débâcles

PAR MOKRANE CHEBBINE

Comme attendu, Benchikha, l'entraîneur des Verts, a jeté l'éponge après la débâcle de Marrakech. En attendant le successeur du «général», notre football continue de patauger dans un engrenage infernal fait désormais de débâcles et d'épopées. Un bricolage qui tire toujours vers le bas notre élite footballistique après une conquête prouesse. L'on se souvient très bien de la «débâcle de Ziguinchor» au Sénégal en 1992 consécutive à la première et

au diapason du niveau mondial. Pourtant, les potentialités existent au même titre que les moyens financiers. Le bricolage est tel que l'on a le plus souvent tendance à chercher le remède dans la succession intempestive de sélectionneurs. L'un qui parte, l'autre qui débarque, qui promet, contacte le groupe, fait des stages entourés d'un grand tapage médiatique, et puis s'en va à la première défaite. Une spirale infernale qui s'inscrit dans la durée sans pour autant

Le football national redescend à son plus bas niveau à chaque fois qu'il atteint des sommets. Presque aussitôt. Cela renseigne sur l'absence chronique d'une stratégie de fond.

apporter la panacée escomptée par les nombreux fans des Fennecs, dont l'humeur se métamorphose au gré des Verts. Maintenant que l'EN va sombrer dans l'oubli jusqu'à nouvel ordre, les Algériens vont encore s'ennuyer un bon bout de temps. Leur bonheur n'aura été qu'éphémère. En attendant d'autres épopées, les Algériens pourront se consoler aux souvenirs de Gijon et d'Omdurman. **M. C.**

ABDERRAHMANE MEHDAOUI :

«Abdelhak a choisi la voie de la sagesse.»

La démission d'Abdelhak Benchikha de la barre technique de l'équipe nationale au lendemain de la lourde défaite face au Maroc, a été différemment commentée par les techniciens algériens, parmi eux l'ex-entraîneur national, Abderrahmane Mehdaoui. Ce dernier estime, que «le départ d'Abdelhak Benchikha est un acte qui l'honore et qui protège sa personnalité». Pour l'actuel entraîneur de l'équipe nationale militaire, «Benchikha a choisi la voie la plus sage, au lieu de s'accrocher à d'autres intérêts personnels». «Sa démission est la conséquence d'un échec. L'entraîneur n'a pas pu atteindre son objectif, donc il assume pleinement ses responsabilités» a-t-il dit. «C'est une action de respect envers l'équipe» ajoute M. Mehdaoui, qui soutient néanmoins que «le problème de l'équipe nationale ne se résume pas uniquement à cet entraîneur, mais à beaucoup d'autres problèmes auxquels les acteurs de ce sport doivent apporter des solutions». **M. S.**

KARIM MATMOUR :

«La démission n'était pas la bonne solution.»

L'attaquant international algérien, Karim Matmour, a estimé dimanche que la décision du sélectionneur Abdelhak Benchikha de démissionner, après la défaite face au Maroc (4-0) dans les éliminatoires de la CAN-2012 de football, n'était "pas la bonne solution". «Sa décision de quitter son poste n'est pas la bonne solution. Moi personnellement, je lui ai demandé de rester. Aucun entraîneur au monde n'a de baguette magique. Ce n'est pas en claquant des doigts qu'on gagne. Benchikha n'a pas eu assez de temps pour travailler», a déclaré, à l'APS, Matmour, rencontré dimanche à l'aéroport international Menara de Marrakech.

TIARET

Un réseau d'agresseurs neutralisé

Les éléments de la Gendarmerie nationale du groupement de Tiaret ont réussi, récemment, à mettre un terme aux agissements d'une association de malfaiteurs spécialisée dans les agressions à l'arme blanche. Le groupe, composé de 8 bandits, agissait le long de la RN 23 reliant la localité de Aïn Dhab à la commune d'Aflou.

Ainsi, les gendarmes après avoir reçu plusieurs plaintes d'agressions, a placé sous haute surveillance ledit itinéraire. Le gang a fini par être attrapé en flagrant délit, tentant de barrer la route aux automobilistes pour les agresser. Les malfrats utilisaient, pour ce faire une Peugeot 505 et une Renault Mégane a indiqué la cellule de communication de la Gendarmerie nationale : « Dans le but de déléster les usagers de la RN25 de leurs objets de valeur ». Intervenant les gendarmes ont réussi à neutraliser quatre des agresseurs qui étaient à l'intérieur de la 505, cagoulés et en détention d'armes blanches. Le cinquième bandit a, quant à lui, tenté de prendre la fuite à pied mais, il a été très vite mis hors état de nuire à quelque 2km du lieu de l'intervention. Le conducteur de la Mégane avait réussi à prendre la fuite, mais les investigations diligentes par les enquêteurs de la Gendarmerie nationale ont permis de finalement de l'intercepter en compagnie de 2 autres mis en cause. Il convient de noter, dans ce contexte, que la plupart des personnes arrêtées, d'une moyenne d'âge de 24 ans, ont des antécédents judiciaires.

Outre l'interpellation en flagrant délit, plusieurs victimes se sont déplacées au siège de la compagnie de la gendarmerie pour confondre les agresseurs. Parmi les victimes, un berger auquel les malfrats ont volé pas moins de 120 moutons. L'enquête se poursuit toujours, notamment en ce qui concerne la Mégane. Selon la même source, « le numéro de châssis et les documents administratifs peuvent avoir été falsifiés, les investigations sont en cours ». Notons que les huit mis en cause, présentés devant le parquet de Tiaret, ont été écroués pour notamment « création d'association de malfaiteurs, vol et agression... ».

A.B.

Le premier jour des épreuves du Brevet d'enseignement moyen, qui ont débuté hier dans tout le pays pour les 528.136 candidats s'est, selon des élèves interrogés à Alger, «très bien passé». Mis à part l'angoisse qui a étreint le cœur de la majorité des candidats, très excités à l'idée de passer enfin au lycée, ce qui est synonyme pour eux de passer à une autre étape de leurs vies, les quatre épreuves d'hier étaient plutôt abordables.

PAR CHAFIKA KAHLAL

« **C'**est vrai que le trac déstabilise et déconcentre quelque peu, mais les quatre matières d'aujourd'hui (hier ndlr), à savoir la langue arabe, physique, éducation islamique, et la deuxième langue étrangère (Anglais), étaient abordables, c'était même facile », nous a affirmé une jeune candidate approchée hier à Alger. Il faut rappeler que les candidats sont appelés à concourir pendant encore deux jours ensuite attendre les résultats, prévus le 28 juin. Une bonne ambiance a donc, selon les témoignages de nombreux élèves et parents de différentes régions du pays, régné dans les centres d'examens - 1855 à travers le pays-. La facilité des deux premiers examens de la matinée a rassuré les candidats qui paraissent beaucoup moins stressés l'après-midi d'hier alors qu'ils s'apprétaient à passer les deux autres matières. « Ça s'annonce bien, puisque les deux premiers examens étaient très abordables, je pense que tous les autres seront pareils, j'avais vraiment peur le matin, mais dès que j'ai passé la première

AU PREMIER JOUR DE L'EXAMEN DU BEM

CANDIDATS ET PARENTS SATISFAITS



épreuve de langue arabe, cela m'a beaucoup aidé pour terminer tranquillement les trois autres matières qui n'étaient aussi faciles », nous dit Islam, satisfait de son travail. Il est à rappeler que le nombre de candidats scolarisés s'élève cette année à 523.834 dont 287.221 filles. 4.302 passent l'épreuve en

candidats libres, 1.719 (0,32 %) sont issus des écoles privées et 3.686 viennent des centres de rééducation (prisons), selon les données de l'Office national des examens et concours (Onec) rendues publiques par le ministère de l'Education nationale. Aussi, toujours selon les chiffres communiqués par l'Onec, 30.000 correcteurs répartis sur 59 centres de correction, ont été mobilisés ainsi que 60.000 professeurs chargés de la surveillance et 4.000 observateurs. D'autre part, les épreuves d'éducation artistique et de musique ont concerné 77,95 % du total des candidats avec 261.244 élèves en éducation artistique et 150.427 en musique. Ils étaient en outre 503.738 élèves (95,38 %) à subir les épreuves anticipées d'éducation physique et sportive. Un budget de 1,5 milliard de dinars a été alloué à ce BEM 2011. Il faut signaler que les candidats admis en 1ère année secondaire seront ceux ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'issue de cet examen. Pour les recalés, l'admission en première année secondaire se fera sur la base de la moyenne compensée entre la moyenne des notes obtenues durant la 4ème année moyenne additionnée à la moyenne des notes obtenues au BEM.

C. K.

Benbouzid donne le coup d'envoi depuis Oran

Boubekeur Benbouzid a choisi cette année la wilaya d'Oran pour donner le coup d'envoi des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM). Le ministre a présidé, hier, au CEM Ould-Kara- Saïd de la daïra d'Es Senia, l'opération d'ouverture des plis des sujets de l'épreuve des sciences physiques et technologiques, deuxième matière programmée en la matinée d'hier. Des explications concernant le nombre des candidats et les

conditions du déroulement de l'examen au même centre, ont été fournies à Benbouzid, qui a inspecté, à l'occasion, la salle réservée à l'équipe médicale mobilisée durant les trois jours de l'examen. Au total 18.715 candidats, dont 129 libres répartis sur 59 centres, ont passé, hier, les examens de la première journée des épreuves des examens du BEM dans la wilaya d'Oran, encadrés par 2.630 enseignants surveillants.

C. K.

APPLICATION DE LA PEINE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

2.118 condamnés concernés

2.118 condamnés à des peines privatives de liberté ont bénéficié de l'application de la peine d'intérêt général à travers l'ensemble du territoire national à indiqué, hier à Alger, le directeur général de l'administration pénitentiaire et de réinsertion, Mokhtar Felioune.

Celui-ci a expliqué que les concernés sont ceux dont la peine ne dépasse pas un an, en n'omettant pas de relever l'entrée en vigueur que ce genre de peines vient en vertu de la loi amendement le code pénal adopté par le Parlement fin janvier 2009.

Rappelant les conditions permettant au détenu de bénéficier de la peine d'intérêt général en tant que peine de substitution, M.

Felioune a expliqué, indique l'APS, que celui-ci "ne doit pas avoir d'antécédents judiciaires, être âgé de 16 ans, la peine prévue ne doit pas dépasser 3 ans d'emprisonnement et la peine prononcée un an d'emprisonnement. Il doit accepter la peine de substitution avant son prononcé définitif".

Cette peine de substitution, a ajouté M. Felioune, garantit le non recours abusif aux moyens de contrainte dont les effets néfastes affectent les différents aspects de la vie du condamné, précisant que le condamné à la peine de substitution jouit de sa liberté.

Le travail d'intérêt général, a-t-il dit, est défini par le juge d'application des peines au niveau d'une infrastructure publique qui peut

être une APC, une association caritative ou une administration publique.

Le condamné aux travaux d'intérêt général poursuit son travail dans son poste initial, continue de vivre au sein de sa famille et mène une vie normale, celle d'avant la prononciation de la peine.

Le juge d'application des peines, a noté M. Felioune, peut interrompre l'exécution de la peine d'intérêt général pour des raisons de santé, familiales ou sociales. En cas de manquement par le condamné à ses obligations, le juge d'application des peines est en droit d'appliquer à son encontre la peine d'emprisonnement initiale. Concernant la mise en œuvre des systèmes de réinsertion entre début février 2005 jusqu'à la fin du premier semestre en cours, 13.878 détenus ont bénéficié de la liberté conditionnelle, 2.561 de la semi-liberté et 25.310 de l'autorisation de sortie. Au total, 5.430 détenus ont bénéficié des différents programmes de réinsertion après leur mise en liberté, et ce en collaboration avec les différentes autres instances.

Par ailleurs, M. Felioune a affirmé que 13 nouveaux établissements pénitentiaires d'une capacité d'accueil totale de 19.000 places seront réceptionnés en 2011 à travers l'ensemble du territoire national. Et ce, poursuit-il, « dans le cadre du programme d'urgence décidé par le président de la République afin de mettre un terme à la surpopulation carcérale ».

Ces nouveaux établissements viennent supplanter d'anciennes prisons de moindre capacité, 52% d'entre elles ne pouvant accueillir que 60 détenus, a-t-il souligné, rappelant que le territoire national comptait 133 établissements pénitentiaires.

I. A.

CHABET EL-AMEUR (BOUMERDÈS)

Des habitants protestent

Plusieurs dizaines de citoyens de la commune de Chabet El-Ameur, ont observé, hier, un rassemblement devant le siège de la wilaya de Boumerdès, pour protester contre le retard dans lequel est plongée leur localité, notamment en matière de développement. Ils étaient des dizaines à répondre à l'appel d'un comité créé récemment au niveau de la commune pour réclamer le lancement des opérations de développement au niveau local. Les protestataires ont dénoncé la gestion aléatoire des responsables locaux et leurs promesses non tenues depuis près de quatre ans. « Les élections locales sont pour bientôt, et le staff communal n'a pas tenu ses promesses électorales. Le chef-lieu communal est complètement défoncé, les villages souffrent de multiples

problèmes », nous dira un protestataire. Les habitants de cette contrée rurale, souffrent le martyre pour s'approvisionner en eau potable de fait et que la pénurie d'eau s'installe d'ores et déjà et ce, même avant l'entame de la saison estivale. Des villages entiers ne sont pas alimentés depuis près d'un mois et les villageois ne savent plus à quel saint se vouer. C'est le cas des habitants du village Aït Saïd et d'Azzouza, qui sont alimentés depuis la chaîne AEP Timezrite-Naciria où l'on signale une mauvaise distribution de l'eau depuis presque sa mise en marche. Les protestataires ont demandé la réalisation d'infrastructures publiques notamment des bureaux de poste car la seule poste y existant n'est pas en mesure de répondre aux exigences des 36 mille habi-

tants. Ils ont, en outre, réclamé la réalisation d'antennes APC afin de mettre un terme au calvaire des citoyens. Une délégation de protestataires a été reçue par des responsables de wilaya qui ont promis d'étudier leurs doléances. Par ailleurs, il est à rappeler que des villageois de l'Aârch Aït Mekla avaient manifesté leur colère, à la fin du mois de mai dernier, en organisant un sit-in devant le siège de ladite institution pour réclamer l'amélioration de leur cadre de vie. Les responsables leur avaient promis d'envoyer une commission sur terrain, mais, des villageois nous ont avoué que ladite commission ne s'est pas déplacée et attendent toujours un geste des autorités pour mettre un terme à leur dur quotidien.

T. O.

DÉFICIT PRÉVISIONNEL DU TRÉSOR PUBLIC

L'optimisme de Karim Djoudi

Le ministre des Finances, Karim Djoudi, s'est montré optimiste s'agissant du déficit prévisionnel du Trésor public. Une appréciation qui contraste avec les chiffres pourtant énoncés par le projet de loi de finances complémentaire (LFC) 2011 élaboré par son département ministériel et qui prévoit un déficit légèrement supérieur à 30%.

PAR KAMAL HAMED

Le ministre des Finances semble relativement rassuré par le prix du pétrole durant ces derniers mois comme il l'a laissé entendre, hier, dans une déclaration à la presse en marge de l'examen par l'APN du projet de la LFC 2011. «Nous avons tablé sur une un prix de 37 dollars le baril du pétrole alors que les premiers quatre mois de 2011, nous sommes sur une moyenne de 111 dollars le baril. Cette différence va aller dans le fonds de régulation, c'est de la ressource supplémentaire» a-t-il en effet, indiqué avant d'ajouter, s'agissant de la fiscalité non pétrolière, «que nous avons tablé sur une croissance de 11%. Lors des dernières années nous avions en moyen-

ne une fiscalité ordinaire de l'ordre de 20%. C'est pourquoi, j'estime que nous devrions pouvoir couvrir, à la fin de l'année en cours, le déficit du Trésor sans utilisation du Fonds de régulation des recettes qui sera même conforté légèrement». Djoudi a néanmoins d'abord tenu à rappeler la forte croissance des dépenses de fonctionnement et d'équipement qui sont de l'ordre de 25% en soulignant que «cela se répercute sur le déficit du Trésor, mais dans la pratique, sur les exercices antérieurs, nous sommes dans une moyenne du déficit qui est de l'ordre de 10% à 11% du PIB». A propos de la croissance des dépenses de 25%, le premier argentier du pays a souligné que trois raisons en sont à l'origine. Il s'agit d'abord de l'augmentation des provisions au titre du nouveau régime indemnitaire ou 400 milliards de dinars ont été mobilisés. L'Etat a aussi affecté 177 milliards de dinars de plus en compensation des prix du blé dur et du blé tendre et, selon le ministre, «nous avons constitué une provision de 200 milliards de dinars». Il dira en outre que «si vous retirez les provisions constituées plus la compensation pour les prix du blé dur et du blé tendre, qui s'emballent sur les marchés internationaux, nous devrions avoir une couverture par la fiscalité pétrolière qui est supérieure à 50%». Sur un autre plan, le ministre est revenu sur les dernières décisions de la tripartite qui ont été, à vrai dire, énoncées dans le projet de LFC 2011. Djoudi dira que le crédit documentaire pour la revente en l'état et le seul mode de financement. Pour les

entreprises de production et de transformation, elles ont la possibilité d'utiliser le crédit documentaire. A propos de transfert libre, le ministre a indiqué qu'il est augmenté, le transfert est libre, il y avait un montant de 2 millions, on passe à 4 millions de dinars et qu'il a doublé puisqu'il est passé de 2 millions de dinars à 4 millions de dinars. Il a aussi rappelé la possibilité pour l'Etat de pouvoir soutenir les petites et moyennes entreprises et ce, dans le cadre d'un différé de paiement. Interpellé sur la question du crédit à la consommation Karim Djoudi dira que «pour le moment, il n'y a pas d'inscription au retour à ce crédit» tout en rappelant que «si nous mettons en place un crédit à la consommation, il faut qu'il s'oriente vers la production nationale car il faut qu'il y ait un intérêt pour la production nationale». Ceci dit lors des débats sur ce projet les députés ont sur-



Karim Djoudi, ministre du Commerce.

tout axé leurs interventions sur la nécessité de rationaliser les dépenses, de lutter contre la corruption et de promouvoir la justice sociale. De nombreux députés ont, par ailleurs, estimé que seuls les démunis doivent bénéficier du soutien qu'apporte l'Etat à la subvention des produits de première nécessité. K. H.

GEL DES AVOIRS LIBYENS EN ALGÉRIE

Appliquer les résolutions de l'Onu

Le ministre des Finances a confirmé que les avoirs libyens en Algérie ont été gelés. Interpellé sur cette question suite à certaines informations parues dans les médias nationaux Karim Djoudi a indiqué, hier, en marge d'une séance plénière à l'APN consacrée à l'examen du projet de loi de finances complémentaire 2011 : «Nous appliquons les résolutions de l'ONU». Le ministre des Finances, qui s'est montré évasif sur le sujet en refusant de donner le moindre détail relatif au montant de ces avoirs, a ajouté, comme pour signifier que cette mesure est déjà entrée en vigueur, que «les résolutions de l'Onu sont applicables». Notons que certains médias nationaux, ont révélé que le ministre des Finances a adressé des instructions à toutes les banques et institutions financières pour qu'ils procèdent au gel des avoirs libyens. K. H.

MODE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

Les opérateurs économiques plaident pour une révision

PAR SADEK BELHOCINE

Les patrons du secteur public et privé, ont été entendus par l'Instance de consultations sur les réformes politiques présidée par Abdelkader Bensalah assisté de Mohamed Ali Boughazi et Mohamed Touati. Fortement représentés, les patrons privés ont saisi la tribune qui leur a été offerte pour exposer leur vision de ce que devait être la politique économique du pays et exprimer leurs attentes pour son développement. Six représentants des organisations patronales ont été reçus en même temps par l'Instance de consultations sur les réformes politiques. Réda Hamiani patron du Forum des chefs d'entreprise (FCE) a plaidé pour la révision du mode de fonctionnement de l'économie algérienne tout en affirmant la volonté et la disponibilité des opérateurs nationaux à travailler en étroite collaboration avec les pouvoirs publics. Pour le premier responsable du FCE. «Le vent de changement souffle sur les pays arabes et nous incite grandement à accélérer le processus des réformes et surtout à envisager, au-delà des mesures pratiques prises à titre conjoncturel, de revoir et de réajuster le mode de fonctionnement de notre économie dans son ensemble». Partant de cette conjoncture,

Réda Hamiani estime que tous les acteurs «sont interpellés à se mobiliser pour sortir de notre dépendance extérieure et préparer sérieusement l'après-pétrole et pour renforcer notre système productif qui est actuellement un peu en panne». Pour le FCE, «l'atrophie de notre système de production n'a pas, pour origine, une incapacité congénitale quelconque mais bel et bien la somme de contraintes législatives et réglementaires et de procédures bureaucratiques aussi lourdes qu'irrationnelles qui congestionnent l'acte d'investissement et l'acte de production au sein de l'économie nationale». Pour lui, la véritable réforme consiste à mettre en place une politique de régulation régit par l'Etat avec une entière autonomie des entreprises publiques et privées dans les actions de production au sein d'une sphère économique marquée par la concurrence. Abdelouahab Ziani, de la Confédération des industriels et producteurs algériens (Cipa), lui souhaite que la contribution écrite qui a été remise aux membres de l'Instance soit examinée et lu dans toute sa profondeur. Une contribution dans laquelle la Cipa plaide pour plus de «justice et d'égalité» à l'égard de l'entreprise économique en instaurant «les règles de la démocratie dans l'économie algérienne pour une meilleure émergence». Habib Yousfi de la Confédération généra-

le des entrepreneurs et opérateurs algériens (CGEOA), pour sa part, est préoccupée par l'intégration du dialogue dans la Constitution dans la mesure où selon lui, la concertation constitue un point essentiel et l'ouverture de l'économie au secteur privé est basée d'abord sur la promotion du dialogue. De son côté, Yasmina Taya, présidente de l'association des femmes entrepreneurs (SEVE) estime que les concertations entreprises par les acteurs de sphère économique et politique sont d'une «importance extrême soulignant le rôle des organisations patronales et les mécanismes visant à bâtir une économie nationale solide. Le président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), Boualem Merakeche, s'est penché sur les problèmes auxquelles est confrontée l'entreprise économique, souhaitant trouver des solutions définitives». Naït Abdelaziz de la CNPA, lui, résume les problèmes dans lesquels se débat l'Algérie à la «la mauvaise gestion». Mais le gros problème, selon lui, consiste actuellement dans l'application des textes de lois, suggérant, une refonte profonde à commencer par «le changement des mentalités des hommes politiques, des opérateurs économiques et des citoyens» pour pouvoir remettre «l'Algérie sur les rails, la projeter dans la modernité». Ali Slimani, président de l'UNEP, quant à lui, s'est inscrit

dans les vertus de la concertation et de toutes les réformes engagées, soulignant que son organisation est «pour l'approfondissement du processus démocratique et les réformes politiques qui devraient permettre la réinstauration de la paix et la stabilité dans notre pays et surtout un développement économique et social harmonieux dans l'intérêt de tous». Les «vertus» du dialogue dans le développement de toute société, ont été mis en valeur également par le président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), Boualem M'rakech. S. B.

DOSSIERS ADMINISTRATIFS

Des mesures d'allègement dès ce mois

De nouvelles mesures d'allègement des dossiers pour l'obtention de certains documents administratifs seront appliquées à partir de ce mois de juin, a annoncé, hier, le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Mohamed Talbi, qui était invité de la Radio nationale Chaîne III. Ces mesures concernent notamment les dossiers de renouvellement de la carte d'identité nationale, du passeport, du permis de conduire et de l'attribution de la carte d'immatriculation automobile. «Certaines de ces mesures seront mises en œuvre à partir de ce mois de juin. Il s'agit de la délivrance de la carte d'immatriculation automobile (carte grise)», a précisé M. Talbi. Il a indiqué que la durée de traitement des dossiers pour la délivrance de la carte grise sera réduite jusqu'à une journée dans les cas classiques. Cette durée pourra cependant aller jusqu'à 21 jours dans le cas de ventes interwilayas de véhicules. Pour les dossiers de renouvellement de la carte d'identité nationale et du passeport, le certificat de nationalité sera supprimé, a-t-il dit. Le dossier de renouvellement du permis de conduire ne comportera, quant à lui, que deux photographies d'identité, un certificat médical, un timbre fiscal et l'ancien permis de conduire, a-t-il ajouté. Le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur a, en outre, rappelé que d'autres mesures ont été déjà appliquées, citant la suppression de l'extrait de naissance S12 pour la carte nationale, et l'allègement du formulaire (pour la carte nationale et le passeport) de trois pages à une seule (recto-verso). Le délai de validité de certains documents d'état civil, notamment l'extrait de naissance, sera prolongé, a noté le même responsable, alors que la validité de l'extrait de décès sera, quant à elle, illimitée dans le temps. Toutefois, a-t-il précisé, la prolongation de la validité ne sera appliquée que suite à l'amendement du code de l'état civil, qui date des années 70. I. A.

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

Une option peu précisée par ses promoteurs

PAR LARBI GRAÏNE

L'assemblée constituante même si elle est revendiquée par une partie importante de l'opposition comme la panacée à la crise qui secoue actuellement le pays, n'en reste pas moins une entité peu connue par la majorité des Algériens. Pourtant l'idée est aussi vieille que le nationalisme algérien. C'est en 1927 dans le cadre de l'Étoile nord-africaine (ENA) que la revendication a été exprimée pour la première fois par Messali Hadj qui alors demande entre autres «l'indépendance totale de l'Algérie, le retrait total des troupes d'occupation, la constitution d'une armée nationale, d'un gouvernement national révolutionnaire et d'une assemblée constituante élue au suffrage universel». Selon Wikipédia «une assemblée constituante est une institution collégiale avec pour tâche la rédaction, ou l'adoption, d'une constitution, c'est-à-dire le texte fondamental d'organisation des pouvoirs publics d'un pays. On peut ainsi penser à la lumière de cette ébauche de

définition que la Constituante a des règles précises de fonctionnement, de sorte qu'il faut, le cas échéant, se fier à elles, pour pouvoir désigner sa composante humaine. Or, il n'en est rien. «La façon poursuit Wikipédia dont les membres de l'assemblée sont désignés dépend des circonstances et des pays. Ils peuvent être désignés expressément pour cette tâche, ou bien avoir d'autres fonctions institutionnelles, voire s'autoproclamer». «En effet, précise l'encyclopédie électronique, l'assemblée peut détenir le pouvoir constituant en vertu de la précédente Constitution (on parle alors plutôt de révision), ou bien par les circonstances de faits, suite à une crise de régime (guerre civile, coup d'État, invasion...)». Il va sans dire que l'assemblée constituante jouit d'un pouvoir dit constituant, lequel est supérieur au pouvoir législatif, l'assemblée est, de ce fait, la seule entité habilitée à élaborer ou changer la Constitution. Force est donc de constater que les partis politiques qui réclament une Constituante n'ont pas précisé les mécanismes qu'ils auraient voulu voir appliquer pour désigner ses membres. Si on devait éta-

blir une Constituante, convient-il de l'élire par suffrage universel direct ou par suffrage indirect (élire des représentants qui vont choisir ses membres) ou bien encore par cooptation ? Est-ce que la proposition de la CNCD (Coordination nationale pour le changement et la démocratie) de mettre en place une structure cooptée devant rédiger une Constitution, va dans le même sens que l'assemblée constituante ? Seuls pour l'instant le FFS, le PT et plus récemment, la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), ont revendiqué expressément une assemblée constituante. En quoi, la revendication d'une assemblée chargée de rédiger la constitution du pays version FFS, PT et plus récemment, LADH, serait-elle différente de la version CNCD, à supposer qu'on puisse rapprocher celle-ci de la formule de la Constituante ? En Algérie, toutes les constitutions qui ont été rédigées jusqu'à aujourd'hui, ont vu le jour en dehors des assemblées élues, les chefs d'État successifs ayant confié la rédaction du texte fondamental à des commissions qu'ils ont, eux-mêmes, désignées. L. G.

JÉRÔME VELIN, DIRECTEUR DES RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT À DANONE, AU MIDI LIBRE

«Nous collectons du lait cru chez 900 éleveurs»

Ayant des ambitions importantes pour développer la filière lait en Algérie, tout en contribuant à l'essor du marché local, Danone Algérie utilise les grands moyens pour la collecte du lait cru auprès de 900 éleveurs éparpillés à travers le territoire national.

Mais le partenariat et la formation sont également le crédo de cette entreprise afin d'assurer la pérennité de la filière.

Dans une perspective de participer activement et efficacement au développement et à la promotion d'une production laitière algérienne de qualité supérieure, Danone Algérie propose, de façon exclusive, un programme d'ai-

de et d'assistance aux producteurs.

Ainsi, le lait est payé à 30 DA le litre comme prix de base plus une prime à la protéine de 0,4 à 0,8 DA pour tout poids (gramme) supérieur à 31 grammes par litre avec une prime de saisonnalité de 0,5 DA (entre août et décembre) pour les VIP et les producteurs clé. Et puis, il y a aussi une forme d'aide à la production de lait de vache.

Il s'agit d'une prime qui est octroyée à la qualité bactériologique allant jusqu'à entre 1,5 et 2 DA par litre pour un lait à moins de 100.000 germes par litre, selon Jérôme Velin, directeur des ressources et développement à l'entreprise Danone Djurdjura Algérie, que nous avons

rencontré en marge du Forum économique algéro-français qui a eu lieu du 29 au 31 mai dernier. Il a également souligné une autre forme de soutien à la production d'aliments de vache laitière. C'est un accord signé avec plusieurs fournisseurs d'aliments qui bénéficient ainsi d'une subvention à hauteur de 10%. Jérôme Velin s'est également étalé sur d'autres sujets comme, notamment, la collecte de lait et le développement de la filière lait en Algérie, la coopération avec le ministère de l'Agriculture et l'administration dont il souhaite plus de souplesse et de pragmatisme...

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR AMAR AOUIMER

Midi Libre : Quels sont les objectifs que poursuit Danone Djurdjura ?

Jérôme Velin : Notre métier est de fabriquer de meilleurs produits laitiers. Dans ce cadre-là, nous considérons qu'avoir une collecte de lait dans de bonnes conditions est un élément clé pour avoir des produits dérivés de bonne qualité. Aujourd'hui, seulement 35% de collecte de notre lait permet de subvenir à nos besoins. Le reste provient des importations de lait en poudre. Nous produisons 100.000 tonnes de produits laitiers par an. Nous avons besoin de développer davantage notre collecte de lait en qualité mais aussi en quantité.

Quels sont les projets de Danone Algérie en cours de réalisation ?

Aujourd'hui, nous sommes en train de développer la filière de collecte de lait d'une façon pérenne et d'avancer de plus en vite, soit plus de 20% par an. Mais pour l'instant, on est toujours à 35% de collecte de nos besoins. Dans les autres pays dans lesquels on opère, la collecte représente 90%. Donc, nous avons hâte d'avancer dans la collecte de lait en Algérie. Nous avons, dans ce sens, un programme de partenariat qui nous permet d'accompagner nos producteurs de lait, aussi bien dans le cadre de la collecte que dans celui

des investissements puisqu'on finance des génisses et des équipements. Nous négocions aussi pour eux des produits d'alimentation animale ou d'hygiène qui permettent de développer les élevages et la filière de lait en Algérie.

Quels sont vos projets pour les années à venir ?

Nous sommes en Algérie pour un travail de longue haleine. Le développement de la filière lait se fait dans la durée. Nous développons un programme d'accompagnement et de formation des éleveurs depuis plusieurs années. Notre souhait est d'accélérer ce programme. Nous cherchons toujours des moyens qui permettent d'améliorer la collecte de lait et les conditions d'élevage. Danone Djurdjura Algérie fait partie de la Fondation Innovation. Nous sommes aussi dans un cadre de partenariat avec nos éleveurs algériens. Nous avons organisé dans le cadre du Forum une rencontre sur ce partenariat innovant.

Quelles sont les grandes lignes de ce partenariat innovant ?

Au départ, il y a un contrat de collecte, c'est-à-dire qu'on collecte du lait des éleveurs dans le cadre d'une relation d'une relation commerciale. L'innovation réside dans le fait que le partenariat n'est pas seulement commercial mais un vrai partenariat. Ce dont les éleveurs ont besoin c'est de la formation et de l'assistance. Pour leur développement, ils ont besoin d'avoir



une activité qui est pérenne et rentable. C'est dans ce cadre-là donc qu'on cherche à renforcer notre partenariat de façon à développer notre aide financière. Il y a un contrat de financement de génisses et d'équipements. On négocie aussi les prix d'aliments de bétail ainsi que des produits d'hygiène de façon à ce qu'on gère une exploitation rentable et pérenne dans le but d'atteindre les normes internationales. Nous avons des échanges permanents avec nos partenaires de sorte à pouvoir se développer pour les aider. Il s'agit aussi d'étendre les activités laitières en faisant agir notre réseau international. Notre expérience a tendance à se développer et c'est là que réside l'innovation.

Combien y a-t-il d'éleveurs ?

Au jour d'aujourd'hui, nous avons recensé 900 éleveurs chez qui nous collectons notre lait de vache. Ils sont répartis

sur l'ensemble du territoire national et le plus grand nombre d'entre eux sont situés proche de notre usine. Il s'agit de faire en sorte de répondre à nos besoins. Néanmoins, nous avons reparti nos différents éleveurs selon le volume de la production et de la qualité du lait produit. Nous avons environ 20 partenaires privilégiés qui consistent 20% de notre collecte. Il y a aussi 60 éleveurs que nous qualifions de partenaires clés qui arrivent à collecter 40% de notre collecte. Une autre collecte est garantie par 800 éleveurs. Nous ne pouvons pas négliger ces 800 éleveurs que nous allions accompagner, et vous imaginerez le degré de dialogue et de la relation fine que nous pouvons avoir avec nos partenaires privilégiés. Notre but est de développer la relation avec les 900 éleveurs. Faut-il rappeler que le ministère de l'Agriculture affiche une volonté manifeste de développer la filière lait. Il y a, dans ce sens, un certain nombre d'actions menées. Je pense qu'il faut donner un cadre commercial de façon que les éleveurs qui veulent se développer, puissent faire la collecte sereinement en termes, notamment, de financement rapide. Il s'agit de trouver un cadre administratif plus favorable dans le sens surtout de l'accès à terre qui bloque actuellement. Et il faut développer la filière fourragère.

Donc, c'est l'exploitation, et le gouvernement est en train de faire ce travail.

A. A.

M. KRIMO, ANIMATEUR HAMOUD BOUALEM AU MIDI LIBRE

«Nous ouvrirons 5 restaurants "Rahma" durant le Ramadhan»

L'entreprise Hamoud Boualem, spécialisée dans la production des boissons gazeuses et les jus de fruits, continue sa percée sur le marché national et sur l'espace euro-méditerranéen, ainsi qu'en Amérique du Nord (Etats-Unis d'Amérique et Canada). Elle s'est également lancée dans la production de l'eau minérale et l'eau de source qui est actuellement bien prisée chez les consommateurs locaux.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR AMAR AOUIMER

Midi Libre : Quelles sont les nouveautés de Hamoud Boualem ?

M. Krimo : Hamoud Boualem, bien entendu, est connu pour ses boissons gazeuses et ses jus. Nous avons trouvé deux sources d'eau, l'une à Sidi Bel Abbès, avec la marque "Daya", et l'autre (source) à Béjaïa, sous le label "El Maa".

L'eau "Daya" est une eau de source riche en calcium et en magnésium, puisque Hamoud Boualem est une marque de boissons très populaire en Algérie, très reconnue par tous les consommateurs. Aussi, "Daya" est commercialisée sur le marché domes-



tique algérien en récoltant de bons résultats, bien même avant d'afficher la marque traditionnelle Hamoud Boualem.

Quel est l'objectif de votre participation à la 44e Foire internationale d'Alger ?

Nous avons un stand au pavillon central avec une surface de 90 mètres carrés, il y a un côté pour l'espace professionnel et un autre pour ce qui est de l'accueil du public et pour la dégustation. A l'extérieur, il y a cinq chapiteaux réservés à la vente de l'eau "Daya".

Un client qui achète deux bouteilles à 15 DA chacune a droit à un ticket lui permettant de gagner au tirage au sort à la tombola comportant un T-shirt, un tablier et un lot de cadeaux...

Existe-t-il des activités particulières dans le futur au sein de Hamoud Boualem ?

Oui. Nous envisageons d'inviter les gens à dîner (rupture du jeûne) chez Hamoud Boualem lors de la période

sacrée du mois de Ramadhan.

Pour cela, nous allons ouvrir, à cet effet, cinq restaurants, à savoir trois restaurants "Rahma" à Alger, un à Oran et un autre à Sétif.

Qu'en est-il des exportations des produits Hamoud Boualem ?

Nous exportons nos produits en France et aux Etats-Unis d'Amérique, mais nous avons une usine à Marseille qui distribue les boissons sur le marché français.

Cependant, nous intervenons également au Canada où un sondage récent a classé la marque Hamoud Boualem au premier rang dans le monde concernant les boissons gazeuses et les jus.

A. A.

MEDEA

Sensibilisation sur les risques des feux de récoltes

La Direction des services agricoles (DSA) de Médéa a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation contre les feux de récoltes en direction des exploitants agricoles de la région, dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêts, mis sur pied en collaboration avec la Conservation locale des forêts. Le personnel des subdivisions agricoles est à pied-d'œuvre, depuis quelques jours, pour tenter de sensibiliser les utilisateurs des moissonneuses-batteuses et des botteleuses sur l'entretien et la maintenance de ces engins, en prévision de leur utilisation à travers les zones céréalières de la région. Les recommandations et les précautions d'usage réitérées aux exploitants agricoles ciblés par cette opération font suite au constat, tant des services de l'agriculture que ceux de la Protection civile, qui établit un lien direct entre la défectuosité des moteurs des engins utilisés et certains départs de feu enregistrés lors des précédentes campagnes moisson-battage, selon un responsable de la DSA qui a révélé, dans ce contexte, qu'un nombre non négligeable de feux de récoltes est occasionné par les étincelles produites par les moteurs de machines agricoles vétustes ou peu entretenues, affirmant que des rencontres de proximité sont organisées, dans ce contexte, afin d'inciter ces exploitants ou leurs sous-traitants à faire preuve de plus de vigilance lors de l'utilisation de ces engins. L'équipement en extincteurs des moissonneuses-batteuses et des botteleuses est vivement recommandé par les services de la DSA, notamment durant cette saison où les risques de départ de feu restent, selon eux, très élevés en raison de la chaleur et la nature du couvert végétal.

TIZI-OUZOU

Réception de plusieurs établissements en septembre

De nouveaux établissements scolaires tous paliers confondus seront réceptionnés lors de la prochaine rentrée scolaire dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué le directeur de l'éducation. Deux nouveaux lycées disposant du demi-pensionnat seront opérationnels à l'échéance indiquée à Souk El-Tnine et Mekla. S'agissant du palier moyen, six nouveaux établissements seront réceptionnés à la veille de la prochaine rentrée scolaire dans les communes de Tizi-Ouzou, Draâ Ben Khedda, M'kira, Bounouh et Mekla, selon la même source qui a précisé que le CEM de Mekla a été réalisé dans le cadre de l'élimination des établissements dont les matériaux de construction contiennent de l'amiante. Les infrastructures du cycle primaire seront, quant à elles, renforcées, à la rentrée prochaine, par un apport de quatre nouveaux groupes scolaires, 12 classes d'extension, 15 cantines scolaires, ainsi que 20 aires de jeux et 10 salles de sport.

BOUMERDES

Semaine de l'enfant créatif

Une affluence des grands jours est constatée à la maison de la culture de Boumerdes qui abrite depuis mercredi la semaine de l'enfant créatif, manifestation qui se poursuivra jusqu'au 7 juin en présence d'un grand nombre d'enfants accompagnés de leurs parents qui ont émis le vœu de voir "les responsables chargés de la jeunesse et de la culture consacrer davantage d'efforts à l'organisation de manifestations similaires". Des spectacles de magie et de clowns, en plus de pièces théâtrales spécialement conçues pour le monde de l'enfance agrémentent ces journées, à l'instar de la pièce "Al faracha al-maghroura" (Le papillon orgueilleux) et "Attatib oua el-maridh". Le programme prévoit, en outre, la tenue de la 5e édition du concours du "Prince et de la princesse du Rocher noir" qui récompensera les meilleurs lauréats en dessin, en poésie, théâtre, danse et en musique.

APS

BEJAIA, PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE POUR L'UNIVERSITÉ

6.000 places pédagogiques prévues

Le rectorat de l'université de Béjaïa vient d'annoncer la notification d'un programme complémentaire de 6.000 places pour faire face à son déficit en infrastructures pédagogiques.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les responsables de cette institution espèrent l'affectation d'un autre quota tout aussi consistant de sorte à faire face aux besoins d'ici l'échéance 2014.

Accusant un déficit cumulé de quelque 8.000 places, l'université de Béjaïa ploie depuis deux ans sous l'effet de ses effectifs, posant, d'ores et déjà, de sérieuses inquiétudes quant à la rentrée prochaine et l'accueil des nouveaux bacheliers.

Faute de places, une option se fait, à cet égard, de plus en plus insistante et consisterait à «ventiler le surplus des nouveaux étudiants à travers les universités environnantes, en l'occurrence Sétif et Constantine», a préconisé le recteur M. Djoudi Merabet devant les membres de la commission Enseignement supérieur, Education et Affaires religieuses de l'Assemblée populaire Nationale (APN) en visite à Béjaïa, à l'occasion d'une mis-



sion d'information. L'université accueille, actuellement, un effectif de près de 41.428 étudiants.

Sur la base d'une hypothèse optimiste de l'arrivée en septembre prochain d'un flux seulement égal à celui de la rentrée 2010, la situation s'annonce préoccupante, ont confié les responsables à cette commission qui, pour sa part, a exhorté les responsables de wilaya à mettre à profit, pour y parer, toutes les structures vacantes ou peu exploitées du secteur de l'Education.

Les prévisions, à l'horizon 2014, tablent sur l'accueil de quelque 70.000 étu-

dians, nécessitant un effort de construction considérable et beaucoup de célérité dans la conduite des projets, a relevé, à ce titre, M. Merabet.

Pour ce faire, il envisage de lancer rapidement, en collaboration avec les autorités de wilaya, le programme prévu durant le quinquennal 2010/2014, d'une capacité de 6.000 places et de le faire suivre d'un autre programme complémentaire, de capacité analogue, soit un total de 12.000 places, pour espé-

rer atténuer, au moins à l'échéance 2012, l'effet de cette pression qui, par ailleurs, se pose avec autant d'acuité concernant l'hébergement étudiant.

Pour cette échéance, les besoins ont été arrêtés à 18.000 places pédagogiques et 5.000 lits, a précisé le rectorat indiquant que cette projection a été établie sur le double. Cette saturation tient essentiellement dans le déséquilibre co-relationnel entre l'arrivée de flux importants d'étudiants et les retards accusés dans la livraison des infrastructures inscrites au programme.

B. M.

TISSEMSILT, ASSOCIATION «EL-ARZ»

3^e salon régional de l'environnement

Le complexe sportif de proximité de la commune de Theniet El-Had, dans la wilaya de Tissemsilt, abrite depuis le 5 juin et ce, jusqu'au 7 du même mois, le 3e salon régional de l'environnement et de la nature, organisé cette année sous le thème «L'environnement, un legs pour les générations», selon les organisateurs. Cette manifestation, initiée par l'association «El-Arz» (le cèdre) pour la protection de l'environnement et le développement durable de la commune de Theniet El-Had, en coordination avec la Direction de la Jeunesse et des sports (DJS), sera marquée par la participation de plusieurs associations d'environnement et douze clubs verts, représentant neuf wilayas, selon le président de l'association organisatrice, M. Ghalem Niner. Le salon, qui a coïncidé

avec la célébration de la Journée mondiale de l'environnement (5 juin), comporte la tenue d'expositions de clubs verts qui mettront en relief, à travers des photos, les différentes zones forestières et les parcs nationaux naturels protégés, en plus de la présentation de pépinières végétales et une série de travaux manuels abordant la protection de l'environnement et de la nature.

Des conférences et des tables rondes sont au menu de cette manifestation pour traiter de thèmes liés à l'environnement et aux risques de pollution, outre des concours sportifs et culturels au profit des enfants.

Les délégations participantes bénéficieront de visites touristiques et scientifiques au parc national de cèdre à Theniet El-Had, ainsi que de soirées artistiques

variées animées par des troupes musicales locales. Cette manifestation vise la sensibilisation sur l'importance de préserver l'environnement et la création d'un espace de contact et d'échanges entre les participants. Le salon abordera également l'importance de célébrer la manifestation «L'année de l'environnement et du développement durable», dans le but de développer et d'encourager les initiatives de jeunes volontaires visant à protéger l'environnement et la préservation des zones forestières et humides en Algérie.

La deuxième édition de ce salon a été marquée l'année dernière par la participation de huit clubs verts représentant les wilayas de Ghardaïa, Alger, Médéa, Tizi-Ouzou, Tiaret, Chlef, Aïn Defla et Djelfa.

APS

LAGHOUAT, DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ

42 projets inscrits en 2011

Quarante-deux projets de développement rural intégré ont été inscrits à la faveur de l'exercice 2011 dans la wilaya de Laghouat en application du contrat de performance signé entre le ministère de tutelle et la Conservation des forêts de la wilaya.

La réalisation de ces projets vise essentiellement le désenclavement des régions éloignées à travers l'ouverture de pistes, la création de nouveaux emplois par l'attribution de petites unités d'élevage, la protection des terres contre l'érosion et l'ensablement, la mise en place des points d'eau destinés à l'AEP et l'irrigation agricole, ajouté à d'autres opérations visant l'amélioration des conditions de vie de la population rurale, ont indiqué les responsables de la Conservation des forêts. Ces projets soumis à la commission technique centra-

le pour approbation et financement, dans le cadre du fonds de lutte contre la désertification, du programme de mise en valeur agricole par la concession et des programmes sectoriels de développement, devront s'ajouter à 32 similaires avalisés l'an dernier en faveur de 20 communes, ont ajouté ces responsables. Confiés à la Société algérienne d'engineering rural, ces projets ont porté, notamment, sur la fixation biologique et mécanique du sol sur 35 ha, la délimitation de 4.240 ha de réserves, la plantation de 700 ha en cultures fourragères et la mise en place de 121 km de brise-vents, selon les mêmes responsables. Le programme a englobé aussi l'aménagement et l'ouverture de pistes rurales sur 174 km, l'attribution de 101 kits solaires, la protection du sol et des eaux, le fonçage de 800 mètres linéaires de

puits en plus d'autres projets. Une quarantaine de projets, inscrits dans le cadre du programme de l'année 2009 et profitant à 2.805 foyers, avait également été avalisée.

La plupart de ces projets ont pour but la modernisation des villages et des ksour, la diversification des activités économiques, la préservation des ressources naturelles, la protection du patrimoine rural, matériel et immatériel, au niveau de 23 communes et 40 localités, et l'attribution de petites unités d'élevage (abeilles, ovins, caprins...). Bien que le secteur ait réalisé au cours des dernières années des avancées en matière d'inscription et de réalisation des différents programmes, le milieu rural nécessite cependant davantage de programmes similaires de moyens et longs termes, a indiqué la Conservation des forêts.

APS

CONSTANTINE, PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE

358 écoles primaires connectées à l'internet

A la prochaine rentrée scolaire, 358 écoles primaires de la wilaya de Constantine seront raccordées au réseau Internet. Des directions de l'Éducation et de la Poste et des TIC ont paraphé une convention, en présence des autorités locales.

PAR BOUZIANE MEHDI

La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre d'une «stratégie nationale visant l'élargissement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à travers l'ensemble des établissements scolaires», a indiqué le directeur de l'Éducation.

M. Abdallah Allam, qui souligne que l'objectif de cette coopération est de «favoriser l'ouverture des établissements du primaire sur les nouvelles technologies», a affirmé que la tarification du raccordement de ces établissements sera «symbolique», conformément aux clauses de cette convention.

De son côté le directeur opérationnel d'Algérie Télécom, M. Mohamed Ouadi, a indiqué que la conclusion de cette convention revêt également un «cachet stratégique» pour les services des télécommunications qui pourront, désormais, bénéficier



d'assiettes adéquates pour un meilleur développement de leur activité.

Le même responsable a affirmé que l'ouverture de nouvelles stations téléphoniques dans les enceintes des écoles primaires, convenue au titre de cet accord, sera en mesure d'améliorer les prestations de services dans le domaine des télécommunications. Au cours d'une brève intervention, le wali de Constantine a indiqué, pour sa part, que l'introduction des TIC

dans les différentes administrations «ne constitue plus un effet de mode, mais un outil de travail indispensable pour être au diapason de ce qui se passe à travers le monde».

Algérie Télécom organise des cycles de formation sur les nouvelles technologies de télécommunication destinés aux élèves et enseignants des écoles primaires et ce, au titre de cette convention.

B. M.

SOUK-AHRAS, CAMPAGNE MOISSONS-BATTAGES

2,23 millions quintaux de céréales prévus



La production de céréales devrait atteindre, dans la wilaya de Souk-Ahras, les 2,23 millions de quintaux, selon les prévisions de la Direction des services agricoles.

Cette récolte, prévue sur 134.280 hectares, sera dominée par le blé dur (1,11 million de quintaux), suivie du blé tendre

(527.000 quintaux), de l'orge (525.000 qx) et de l'avoine, avec 70.000 qx, a indiqué le directeur des services agricoles, Abderrahmane Mansouri, estimant à plus d'un million de quintaux les quantités devant être livrées à la CCLS (Coopérative des céréales et des légumes secs).

L'importante pluviométrie, évaluée à 745 mm de précipitations recueillies sur un peu plus de 70 jours, a permis une excellente germination, notamment sur les terres emblavées précocement et sur les superficies labourées au printemps, a précisé la DSA. Une enveloppe financière de plus de 3,9 millions de dinars a été mobilisée pour le paiement des récoltes livrées à la CCLS, tandis que les quantités en surplus seront acheminées, si nécessaire, vers la wilaya voisine de Tébéssa.

La wilaya de Souk-Ahras compte dix points de stockage d'une capacité totale de 992.000 quintaux, répartis sur les communes de Souk-Ahras, Merahna, M'daourouch, Tifech, Sedrata et Bir Bouhouch, en plus de deux nouveaux points de collecte totalisant 100.000 quintaux ouverts à Oum Laâdhaïm et Taoura. La CCLS de Souk-Ahras devra prochainement acquérir, selon ses responsables, dix nouvelles moissonneuses-batteuses qui porteront le parc de ce type d'engins à dix-sept machines devant être exploitées lors de l'imminente campagne moissons-battages. M. Mansouri a, par ailleurs, souligné que le montant des crédits R'fig accordés en début de saison aux céréaliculteurs de la wilaya par les guichets uniques de Sedrata, Souk-Ahras et M'daourouch s'élève à 1,9 million de dinars.

APS

MASCARA

La production d'agrumes dépasse les prévisions

La wilaya de Mascara a réalisé durant l'actuelle saison agricole une production estimée à 361.000 quintaux d'agrumes dépassant les objectifs fixés à 220.000 qx dans les contrats de performance, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA).

Cette production abondante est réalisée dans la plaine de Hebra (Mohammadia) à la faveur des programmes d'intensification de ce genre d'arboriculture et des conditions climatiques encourageantes sévissant dans la région lors de la saison agricole écoulée, a estimé la DSA.

La plaine de Hebra, qui comprend la daïra de Mohammadia et les communes de Bouhenni, Hacine et Guetna, a enregistré une production de 132.000 qx d'oranges «Thomson», soit un rendement de 105 quintaux à l'hectare, alors qu'une moyenne de 91 quintaux à l'hectare a été réalisée pour le varié «Clémentine». A noter que la récolte a touché 3.900 hectares sur un total de 4.300 ha d'arboriculture dont dispose la plaine de Hebra. Il a été procédé en 2010 à la plantation de 120 ha d'orangers dans le cadre de l'intensification de la culture de ce type de fruits de saison et la régénération de la plaine, après la sécheresse qui l'a touchée durant les dernières années, conduisant à une montée de la salinité dans les vergers. L'irrigation de cette plaine fertile est effectuée grâce à l'exploitation des eaux des barrages de Bouhanifia et Fergoug.

MILA

3.146 logements publics locatifs attribués avant fin juin

Un quota de 3.146 logements publics locatifs (LPL) sera attribué "avant fin juin 2011" dans la wilaya de Mila, a indiqué après-midi le wali. S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée au siège de la wilaya, le responsable de l'exécutif a précisé que "des enquêtes sociales et administratives", touchant les communes concernées par ce quota sont menées actuellement, afin d'identifier les familles ayant un "besoin réel" de logement. Il a également souligné que les listes préliminaires des futurs bénéficiaires seront rendues publiques dans les journaux, accompagnées de leurs photographies. La wilaya de Mila a bénéficié de 8.700 habitations rurales, dont 5.700 unités inscrites au titre de l'exercice 2011, ce qui permettra de contribuer à la satisfaction d'une demande de logements en constante augmentation, a par ailleurs affirmé le même responsable.

OUM EL-BOUAGHI

1.000 logements publics locatifs seront réceptionnés

Un quota de 1.000 logements publics locatifs (LPL) sera "réceptionné et distribué au cours du 2e semestre 2011" dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, a indiqué l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Ces logements font partie d'un programme inscrit durant les exercices 2008 et 2009, selon la même source qui a fait savoir que le programme de logements publics locatifs (LPL) inhérent à l'année 2010, portant sur 1.500 unités, "vient d'être lancé". Le programme d'habitat prévu de l'exercice en cours, prévoyant 1.000 logements de ce segment, "se trouve actuellement en phase d'études", a ajouté l'OPGI, soulignant que 6.000 unités LPL ont été retenues dans cette wilaya au titre du quinquennat 2010-2014. Le wali d'Oum El-Bouaghi avait souligné dernièrement que le "suivi quotidien" des projets de logements en vue d'assurer le respect des délais et une attribution "en toute transparence" constituaient la "première priorité" de la wilaya. En 2010, 1.485 logements sociaux avaient été réceptionnés dans les 29 communes de la wilaya, selon l'OPGI.

APS

PAKISTAN

Au moins six morts dans un attentat près de Peshawar

Un attentat à proximité de Peshawar, dans le nord-ouest du Pakistan, a causé dimanche la mort d'au moins six personnes, selon la police.

"L'explosion a eu lieu à un arrêt de bus où la bombe était apparemment cachée", a déclaré l'inspecteur de police Raheem Khan.

MEXIQUE

Arrestation de l'ex-maire de Tijuana

L'ex-maire de Tijuana, Jorge Hank Rhon, a été arrêté samedi après que des soldats ont découvert un véritable arsenal à son domicile, rapportent les autorités mexicaines.

A la suite d'une dénonciation anonyme, Jorge Hank Rhon, magnat à la réputation sulfureuse, a été appréhendé avec dix autres personnes dans sa maison élégante d'un quartier de Tijuana. Les forces de l'ordre y ont retrouvé 40 fusils, 48 pistolets, des munitions et une grenade à gaz.

Le millionnaire, âgé de 55 ans, et les suspects ont été transférés à une base de l'armée de l'air à Tijuana, sous protection de l'armée et de policiers. Populaire dans certains quartiers de la ville frontrière, des dizaines de sympathisants ont montré leur colère à l'annonce de son arrestation. "C'est une violation de la loi (...). Les gens vont se mobiliser pour l'aider", a déclaré Ranier Salcon, membre du PRI. En 1995, Hank Rhon avait été arrêté à l'aéroport de Mexico avec dans ses bagages des pierres précieuses, de l'ivoire et de la fourrure d'ocelot.

PORTUGAL

Législatives anticipées, le centre-droit et la droite favoris

Les Portugais se sont rendus dimanche matin aux urnes pour des élections législatives, avec le centre-droit et la droite donnés favoris par les sondages. La coalition PSD-CDS, qui devrait succéder au gouvernement démissionnaire du Premier ministre socialiste José Socrates, aura pour tâche de faire appliquer le sévère plan d'austérité imposé par le Fonds monétaire international et l'Union européenne en échange de leur aide de 78 milliards d'euros.

Le scrutin, le deuxième en deux ans, a été convoqué après le rejet, il y a trois mois par l'opposition, du plan d'austérité du gouvernement socialiste, qui a entraîné la démission de M. Socrates, Premier ministre depuis 2005.

Quel que soit le vainqueur il aura la lourde tâche d'appliquer le plan d'austérité drastique sur trois ans imposé par le FMI et l'UE en échange de leurs prêts de 78 milliards d'euros, censés aider Lisbonne à sortir de la crise de sa dette souveraine.

YEMEN, LE PRÉSIDENT SALEH EN ARABIE SAOUDITE POUR DES SOINS

Vers la fin d'un règne ?

Le président yéménite par intérim, Abd-Rabbu Mansour Hadi, va rencontrer des membres de l'armée et les fils du président Ali Abdallah Saleh, a rapporté dimanche la chaîne de télévision Al Arabia. Blessé vendredi par un tir de roquette sur le palais présidentiel à Sanaa, Ali Abdallah Saleh est parti samedi pour l'Arabie saoudite, afin d'y recevoir un traitement médical, rapporte Libération.

En parallèle, les contestataires du régime ont célébré hier ce qu'ils considéraient comme un «départ» du président Saleh et la fin de son règne. Cependant, les informations restent trop parcellaires ou contradictoires pour mesurer la portée exacte de ce départ pour l'Arabie Saoudite. On ignore ainsi le degré de gravité de ses blessures, on ne sait pas si ses fils ou neveux, qui commandent la garde républicaine et contrôlent les agences de renseignement et de sécurité du pays, font partie des 35 personnes de l'entourage du chef de l'Etat qui ont atterri samedi à Ryad.

En tout état de cause, deux scénarios sont à envisager, ajoute-t-il. Le premier est que les proches du président se précipiteront pour combler le vide laissé par Saleh à la tête de l'Etat, ce qui conduira à de nouveaux combats entre forces loyalistes et milices tribales et renforcera le risque de guerre civile. Le deuxième est que l'Arabie saoudite a peut-être obtenu un accord qui permettra à Saleh de renoncer au pouvoir tout en sauvant la face.

L'issue de la crise dépend en grande partie de la manière dont le puissant voisin saoudien prendra position dans les heures



et les jours qui viennent : premier bailleur de fonds du Yémen, Ryad finance le gouvernement de Saleh, approvisionne l'armée et subventionne les hôpitaux. Il soutenait jusqu'à récemment le régime du président Saleh afin de lutter contre Al Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa). Mais, en avril, Ryad et ses voisins du Golfe ont mis au point un plan de sortie de crise que Saleh a refusé à trois reprises de signer.

Pourtant, l'Arabie saoudite n'a toujours pas pris la décision capitale de couper les fonds, sans doute par crainte de laisser le pouvoir vacant, avec l'incertitude qui en découle. Khalid al Dakhil, analyste saoudien, est persuadé que Saleh ne se serait pas rendu en Arabie saoudite s'il n'avait pas eu l'intention de chercher une sortie. «Le président du Parlement, le Premier ministre et le président sont ici, donc dans les faits, tout le gouvernement est là», souligne Dakhil. «Cela facilitera un arrangement.»

Tentative de coup d'Etat

L'attaque à la roquette, remarquable de précision, qui a blessé Saleh, le Premier

ministre, les présidents des deux Chambres du Parlement et deux vices-Premiers ministres serait une tentative d'assassinat, selon la société d'analyse géopolitique Stratfor.

«Ce n'est pas l'œuvre des tribus, mais des militaires, soutenus par des membres du régime présumés proches de Saleh», affirment-ils.

«Pour cette raison, Stratfor soupçonne que l'opposant le plus redoutable au sein de l'armée, le général Ali Mohsen al Ahmar, qui a été très discret au cours des derniers jours et suscite un grand respect au sein de la vieille garde, soit impliqué dans cette apparente tentative de coup d'Etat.» Ali Mohsen, avec d'autres généraux, a rallié l'opposition à Saleh le 21 mars, après la mort de 52 manifestants abattus par des tireurs sur une place de Sanaa.

En l'absence de violence, l'Arabie saoudite pourrait se convaincre qu'un départ définitif du chef de l'Etat serait le meilleur moyen pour le Yémen de retrouver un semblant de calme et de stabilité.

SYRIE

Une répression impitoyable

Alors qu'une foule immense enterrait les dizaines de personnes tuées la veille par les forces de sécurité, trois manifestants ont péri samedi 4 juin en Syrie, le régime semblant déterminé à mater la révolte qui secoue le pays depuis près de trois mois.

Au total, 53 civils ont été tués vendredi à travers la Syrie lors des plus importantes manifestations depuis le début mars de la révolte contre le régime du président Bachar al-Assad, alors que le responsable d'une organisation de défense des droits de l'Homme prévenait que le pays

était "au bord du gouffre". La répression a été qualifiée d'"impitoyable" par Londres, qui a condamné "le mépris odieux" de Damas pour la vie humaine, alors que le patron de l'ONU Ban Ki-moon s'est dit "alarmé" par l'escalade de la violence exercée par le pouvoir, qui reste sourd aux pressions et sanctions internationales, rapporte le quotidien *Le Monde*.

Les journalistes étrangers ne peuvent pas circuler librement en Syrie, rendant difficile toute vérification des faits sur le terrain. Selon les ONG, la répression de la révolte a déjà fait plus de 1.100 morts et

entraîné l'arrestation de milliers de personnes. Parallèlement, la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton s'est dite "profondément préoccupée" par l'interruption du réseau Internet dans le pays, rétabli samedi après une coupure de plus de 24 heures. Elle a affirmé que le régime devait "comprendre que tenter de réduire sa population au silence (n'empêcherait) pas la transition". La cyberdissidence syrienne joue, en effet, un rôle important dans l'organisation de la révolte, depuis le début des troubles.

La mobilisation de vendredi était la "plus importante" depuis le 15 mars, "et ce, en dépit de l'amnistie" générale pour les prisonniers politiques proclamée mardi par M. Assad, a estimé M. Abdel Rahmane. "Cela montre que les gens ne font plus confiance au régime", a-t-il ajouté, estimant que la Syrie était désormais "au bord du gouffre". Après l'annonce de l'amnistie, des centaines de prisonniers politiques et de conscience ont été libérés, selon des ONG syriennes.

Mais cette amnistie réclamée depuis des années arrive "trop tard", a affirmé l'opposition en exil, qui exige désormais le départ "immédiat" de Bachar al-Assad et la tenue d'élections parlementaires et présidentielles libres.

L'or soutenu par les craintes sur la «santé» des Etats-Unis

Page 14

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES



L'AGROALIMENTAIRE SECTEUR PROMETTEUR

Page 12

LA BA TIRE LA SONNETTE D'ALARME

2.000 MDS DA de surliquidités dans les banques

PERTES POST-RÉCOLTE

LA FAO DÉPLORE 4 MDS DOLLARS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE



Page 13



Page 13

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

L'agroalimentaire secteur prometteur

Les ménages consacrent 22% de leurs budgets pour l'agroalimentaire, selon des sources économiques. Dans un pays qui reste encore tributaire de l'industrie pétrolière -un secteur qui représente 60% des recettes prévues au budget, 30% du PIB et 97% de l'ensemble des recettes d'exportation- les résultats de l'économie en progression ces dernières années sont attribuables au fort rendement du secteur énergétique et des produits agroalimentaires. La part de l'agriculture intervient pour environ 12% dans le PIB total de l'Algérie.

PAR TASSADITE LEFKIR



développement des IAA requiert une démarche concertée entre tous les acteurs économiques institutionnels concernés. Dans ce contexte le document de stratégie propose des actions et un dispositif visant à accroître les marges de progrès des entreprises algériennes et à préparer l'économie à faire face aux défis de la mondialisation auxquels elle est déjà confrontée : L'enjeu des exportations hors hydrocarbures est lancinant et les IAA doivent jouer un rôle majeur à cet égard, soutiennent les spécialistes pour qui la réhabilitation de l'industrie agroalimentaire algérienne « doit redevenir un enjeu national », d'où la nécessité d'avoir défini jusqu'à l'horizon 2014 le PNDIAA et de « lancer de manière coordonnée et systématique » une série d'actions visant à développer ces industries.

Etat des lieux de l'agroalimentaire

Pour les pouvoirs publics, le PNDIAA vise à inverser une tendance dangereuse pour la sécurité alimentaire du pays. En dépit d'un potentiel parmi les plus importants de la rive sud de la Méditerranée, la capacité globale de l'industrie algérienne s'est nettement amoindrie au profit des importations, devenues massives. Il y a un an, le secteur de l'agroalimentaire algérien comptait 17.000 entreprises publiques et privées employant 120.000 personnes, soit 45% du total des travailleurs du secteur industriel du pays.

prise, et reste "mauvais" selon plus de 8%, en raison essentiellement de l'allongement des délais de recouvrement et des charges trop élevées. La même enquête, réalisée pour le deuxième trimestre 2010, a révélé que 14% des chefs d'entreprise estimaient leurs trésorerie mauvaise. En conséquence, plus de 44% des concernés ont recouru à des crédits bancaires et près de 29% ont eu des difficultés à les contracter, selon l'enquête. L'enquête précise, en outre, que 90% des chefs d'entreprise déclarent pouvoir produire davantage avec un renouvellement de leurs équipements, et sans embauche supplémentaire du personnel, et plus de 6% indiquent pouvoir produire davantage en réorganisant le processus de production sans renouvellement ni extension des équipements. Pour les mois à venir, les chefs d'entreprise de l'agroalimentaire prévoient une hausse de la production, de la demande et des prix de vente. Par ailleurs, ils préconisent une baisse des effectifs, selon les conclusions de l'enquête de l'ONS.

Un Plan national d'appui aux industries agroalimentaires

Pas moins de 500 entreprises et 100.000 emplois devraient être créés d'ici à 2014 en vue de réduire les importations et d'accroître les exportations de produits agroalimentaires. Une enveloppe de 50 mds DZD soit 506,51M sera déboursée par l'Etat au cours de la même période afin de permettre à 500 entreprises de se mettre aux normes ISO. Un Plan national d'appui aux industries agroalimentaires (PNDIAA) a été lancé en 2010. Elaboré avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, ce programme, dont les grands axes ont été révélés lors des premières Assises nationales des industries agroalimentaires tenues à Alger en mars 2010, s'étalera jusqu'en 2014. Les grands axes de ce plan ont

trait, essentiellement, à l'intégration de la production nationale et substitution aux importations, à la promotion des exportations et au positionnement des produits à l'international, au renforcement des compétences et des qualifications au niveau des industries agroalimentaires (IAA) et à la mise en place d'un cadre institutionnel de coordination et d'harmonisation des politiques publiques. Le PNDIAA a pour principal objectif d'accroître de 10 points la contribution des IAA dans le PIB industriel en faisant passer de 50% en 2009 à 60% en 2014 et réaliser au moins 5.000 contrats Industriels-Agriculteurs par an. Le plan vise également à densifier le tissu industriel des IAA à travers la création de 500 entreprises au sein d'agropoles entre 2010 et 2014 et la création de 100.000 emplois jusqu'à 2014.

Ce programme s'est fixé aussi comme objectif de mettre à niveau aux normes ISO 500 entreprises relevant des IAA dont 200 certifiées "ISO 22000" éligibles aux opérations d'exportation, de multiplier par 10 les exportations des IAA à l'horizon 2014 et de renforcer les capacités d'exportation avec la création de 5 consortiums d'exportation à l'horizon 2014. Dans ce contexte, il a été préconisé 17 fiches d'orientations et 50 actions pour la mise en œuvre du PNDIAA dont 5 ont trait aux instruments de pilotage, 15 aux leviers de compétitivité, 7 à l'amont agricole, 12 à la transformation, 3 à l'agrofourmure et 8 à l'encadrement du marché. Pour ce qui est des principales options stratégiques retenues dans le plan d'appui aux IAA, il est prévu la création d'un Conseil national des IAA (CNIAA) placé auprès du Premier ministre, qui regroupera toutes les parties prenantes et participera à la définition, à la mise en œuvre ainsi qu'à l'évaluation des politiques publiques en faveur des IAA.

Selon les spécialistes du secteur, le

LA BA TIRE LA SONNETTE D'ALARME

2.000 milliards DA de surliquidités dans les banques

Les disponibilités bancaires étaient de 5.000 milliards DA en 2010 dont un peu plus de 3.000 milliards DA ont été destinés aux crédits à l'économie, ce qui veut dire que 2.000 milliards DA restent sous forme de surliquidités chez les banques.

C'est ce qu'a déclaré jeudi un économiste de la banque centrale. Le "système financier informel", engendré par l'économie informelle, la faiblesse relative des crédits, la sous-bancarisation, la faiblesse de l'utilisation des chèques et de la monétique, est un autre défi pour la politique monétaire, qui s'ajoute au problème des "surliquidités bancaires à gérer". a-t-il relevé. Sur un autre registre, le contrôle de l'inflation constitue désormais le premier objectif de la politique monétaire menée par la Banque d'Algérie (BA), a indiqué jeudi à Alger, son gouverneur Mohamed Laksaci. La BA procède à "un suivi rigoureux des processus inflationnistes" en Algérie, inspiré des leçons de la crise financière internationale et de la "réforme profonde" de la politique monétaire introduite par l'amendement de la loi sur la monnaie et le crédit en 2010, a-t-il souligné lors d'une réunion animée au siège de la Banque autour de l'inflation.

MICRO-CRÉDITS

2.520 attributions dans 6 wilayas du Centre et de l'Ouest

L'Agence nationale de gestion du micro-crédits (Angem) a attribué depuis le début de l'année en cours plus de 2.520 crédits à de jeunes chômeurs dans 6 wilayas du centre et de l'ouest du pays. Le responsable de la direction régionale de l'Angem, dont le siège est basé à Tiaret, a indiqué que 2.223 attributions concernent la formule du micro-crédit relatif aux matières premières et 280 autres sont destinées aux financements de projets dans différentes activités dans les wilayas de Chlef, Tiaret, Saïda, Tissemsilt, Aïn Defla et Relizane. Président, jeudi dernier, une rencontre avec les agents de l'Angem de Relizane pour préparer l'opération de lancement de nouvelles procédures relatives à l'acquisition de crédits, le directeur régional a appelé que les jeunes chômeurs dans la wilaya d'Aïn Defla sont les plus attirés par ce dispositif, estimant que 915 attributions ont été enregistrées pour acquérir des matières premières aux côtés de plus d'une soixantaine de crédits destinés au financement des activités.

Par contre, dans la wilaya de Chlef moins d'engagement est constaté auprès des jeunes pour les crédits d'achat de matières premières (97 attributions) et Tiaret (17 attributions) pour le financement de projets. Le même responsable a exhorté les commissions d'accompagnement de Relizane, créées récemment au niveau des dairas de la wilaya, à soutenir les jeunes chômeurs et la femme au foyer, notamment dans les zones rurales, dans la préparation des dossiers relatifs à ces crédits.

OPEP

Probable augmentation de 1,5 million barils/jour

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) discutera demain d'un éventuel relèvement de sa production, rapportait la revue spécialisée Energy Intelligence, citant des sources au sein du cartel. La hausse de production qui sera débattue lors de cette réunion pourra atteindre 1,5 million de barils par jour (bpj). Selon Energy Intelligence, l'Opep souhaite apparemment compenser la forte baisse des exportations libyennes et limiter la flambée des cours, qui restent au-dessus des 100 dollars même s'ils ont perdu environ dix dollars par rapport au pic du mois dernier. "L'ampleur examinée est actuellement de 500.000 à 1,5 million de barils", déclare un membre de l'Opep cité par Energy Intelligence.

La production actuelle des douze membres de l'Opep est de 29 millions de bpj. Onze de ces pays sont astreints à des quotas fixes en 2008, qu'ils dépassent déjà de 1,5 million de bpj, ce qui pourrait également pousser le cartel à un statu quo.

T. L.

PERTES POST-RÉCOLTE

LA FAO DÉPLORE 4 MDS DOLLARS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

L'investissement dans des technologies post-récolte pour réduire les pertes de denrées alimentaires entraînerait une augmentation notable des approvisionnements alimentaires en Afrique subsaharienne, selon un nouveau rapport de la FAO et de la Banque mondiale présenté au cours d'une réunion d'experts de la région consacrée à cette question.

Ce rapport, *Aliments perdus* : le cas des pertes de grains post-récolte en Afrique subsaharienne (Missing Food : The Case of Postharvest Grain Losses in Sub-Saharan Africa), a été préparé en collaboration avec l'Institut des ressources naturelles britannique. Il estime à environ 4 milliards de dollars par an les pertes après-récolte dans cette région du monde.

« Les denrées alimentaires perdues pourraient combler les besoins minimum annuels d'au moins 48 millions de personnes », affirme Maria Helena Semedo, sous-directrice générale de la FAO. « Si nous convenons que des systèmes agricoles durables doivent être développés pour nourrir 9 milliards d'habitants d'ici à 2050, la conservation des pertes alimentaires à travers toute la chaîne alimentaire doit être un pilier essentiel des futures stratégies alimentaires nationales ».

Aliments perdus ne reviendront plus...

Selon les estimations du Système d'information africain sur les pertes post-récolte, les pertes en grains qui surviennent avant les procédés de traitement et de transformation varient de 10% à 20%.

Rien qu'en Afrique orientale et australe, les pertes sont estimées à 1,6 milliard de dollars par an, soit environ 13,5% de la valeur totale de la production de grains.

Bien que des estimations régionales similaires ne soient pas disponibles pour l'Afrique

centrale et de l'Ouest, en supposant que les pertes y atteignent le même ordre de grandeur, la valeur totale des pertes post-récolte en Afrique subsaharienne serait de 4 milliards de dollars par an pour une production totale annuelle évaluée à 27 milliards de dollars (moyenne annuelle 2005-2007).

C'est, en gros, l'équivalent de la valeur totale des importations céréalières de la région durant la même période. Et comme les prix des céréales ont pratiquement doublé depuis 2005-2007, la valeur des pertes actuelles serait bien plus élevée.

Des opportunités perdues

Les pertes se produisent lorsque le grain se décompose ou est infesté par des parasites, des champignons ou des microbes. Mais les pertes physiques ne sont qu'une partie de l'équation. Les pertes peuvent également être d'ordre économique lorsque les prix sont bas et l'accès aux marchés est faible du fait de la mauvaise qualité des céréales. Les pertes sont aussi d'ordre nutritionnel lorsque les aliments sont de mauvaise qualité ou contaminés.

Les pertes alimentaires entraînent une hausse des prix des denrées alimentaires en retirant une partie de l'approvisionnement alimentaire du marché. Elles ont aussi des impacts environnementaux négatifs car la terre, l'eau et les ressources non renouvelables, comme les engrais et l'énergie,

sont utilisés pour produire, traiter, manipuler et transporter de la nourriture que personne ne consommera.

Prise de conscience accrue

Les récentes crises alimentaires et financières ont renforcé l'accent mis sur la nécessité de réduire les pertes post-récolte.

« L'Afrique ne peut pas se permettre de perdre 20% de sa production de céréales », déclare Jamal Saghir, directeur du département du développement durable de la Banque mondiale pour la région Afrique. « La réduction des pertes est de plus en plus reconnue comme faisant partie d'une approche intégrée en vue de permettre à l'agriculture de réaliser pleinement son potentiel, tout comme l'utilisation efficace des cultures d'aujourd'hui, l'amélioration de la productivité des terres agricoles existantes et l'extension des surfaces cultivées de manière durable ».

Une variété de pratiques et de technologies sont disponibles pour réduire les pertes post-récolte, notamment les conteneurs de stockage tels que les sacs scellés hermétiquement et les silos métalliques.

Bien qu'un certain nombre de ces technologies aient fait leurs preuves en Asie, des recherches et des essais supplémentaires sont

nécessaires pour identifier des interventions adaptées aux conditions locales en Afrique. Pour réussir, les interventions doivent tenir compte des conditions locales et des pratiques. Elles doivent être perçues comme faisant partie intégrante de la chaîne de valeurs et il convient de s'assurer que les incitations économiques appropriées soient en place.

Les technologies qui ont fait mouche en Asie, comme le séchage du riz à petite échelle et l'introduction de la pédale batteuse et des moulins à riz, ont été adoptées avec succès dans certaines régions d'Afrique. Elles peuvent attirer encore plus d'adeptes à cause des migrations, du vieillissement des populations agricoles et des taux élevés d'infection au VIH/SIDA qui réduisent la main-d'œuvre disponible et entraînent une augmentation des salaires.

Les gouvernements peuvent contribuer à cet effort en créant un environnement propice et en réduisant les coûts des transactions commerciales grâce à des investissements dans les infrastructures comme les routes, l'électricité et l'eau. Ils peuvent également aider en renforçant la recherche et la vulgarisation agricoles et, surtout, en déterminant où se produisent les pertes le long de la chaîne alimentaire et comment y faire face.



PIRATAGE

Yahoo ! et Microsoft auraient été visés

Les services de messagerie électronique de Microsoft et Yahoo! auraient fait l'objet de tentative d'infiltration. Les Etats-Unis souhaitent des règles mondiales contre le piratage.

Après Gmail, Yahoo ! Mail et Hotmail auraient subi les assauts des hackers chinois. C'est ce que semble avoir noté la société de sécurité sur internet, Trend Micro, qui a dénoncé vendredi une tentative d'infiltration des services de messagerie des géants américains Microsoft et Yahoo !

Comme leur concurrent Google, qui a annoncé mercredi que les comptes Gmail de personnalités importantes avaient été visités, les deux groupes seraient donc visés par des attaques virtuelles reposant sur la surveillance des comptes de messagerie de leurs



utilisateurs. Pas de précisions toutefois de la part de Trend Micro sur un éventuel ciblage des victimes des hackers. « Bien que ces attaques semblent avoir été conduites séparément, elles ont des similitudes importantes », a toutefois précisé Nart Villeneuve, spécialiste des attaques informatiques chez Trend Micro. En effet, dans le cas Gmail, les victimes concernées allaient des journalistes à des dissidents chinois, en passant par des responsables militaires. Des membres de l'administration américaine, jusqu'à la Maison-Blanche, auraient même été informatiquement surveillés via leur courriels selon Google, même si aucun compte officiel n'a été touché. Au total, plusieurs centaines de comptes, désormais protégés, auraient été visités. Pas de commentaire pour le moment sur la provenance de l'attaque, mais les similitudes évoquées par les responsables de Trend Micro laissent à penser que la piste pourrait être privilégiée. Jeudi, Pékin a nié de tels agissements, après que le porte-parole de la Maison-Blanche a fait part de ses inquiétudes à la Chine. Toutefois Liang Guanglie, l'homologue chinois du secrétaire américain à la Défense Robert Gates, a dû écouter d'une oreille attentive les propos tenus par ce dernier lors d'un déplacement à Singapour, pour une conférence sur la défense en Asie. « Nous prenons les cyber-menaces très au sérieux », a ainsi indiqué Robert Gates, tout en précisant y voir « diverses sources » et pas simplement celle « d'un pays ou d'un autre ».

Le dirigeant a par ailleurs appelé à ce que soit mis en place, au niveau international, un code de conduite pour lutter contre la cybercriminalité, et définir les actions acceptables ou non. Signe des tensions diplomatiques entourant ces agissements, le secrétaire américain n'a pas hésité à qualifier certains comportements informatiques, d'« actes de guerre ».

COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX

L'or soutenu par les craintes sur la «santé» des Etats-Unis

Le cours de l'or a de nouveau progressé cette semaine, soutenu par un regain d'inquiétude sur la vigueur de la reprise économique aux Etats-Unis après une série d'indicateurs décevants, tandis que l'argent creusait ses pertes et que les platinoïdes se stabilisaient.

Pour l'or, une rafale d'indicateurs moroses cette semaine aux Etats-Unis est venue alimenter les inquiétudes du marché sur la santé de la première économie mondiale, précipitant les investisseurs vers l'or, considéré comme la valeur-refuge par excellence.

Chute de l'indice de confiance des consommateurs américains, à son plus bas niveau depuis novembre, net ralentissement de l'activité manufacturière en mai, et remontée du chômage américain à son niveau le plus élevé depuis le début de l'année : les mauvaises nouvelles se sont enchaînées, déjouant les attentes des économistes. « Les indicateurs défavorables sur la production manufacturière et l'emploi ont renforcé les préoccupations sur la croissance américaine et contribué à affaiblir le dollar », ce qui rendait plus attractifs les achats d'or libellés dans la monnaie américaine, a expliqué Robin Bhar, du Crédit Agricole-CIB. « L'or est porté par une vague d'aversion des investisseurs pour les actifs jugés risqués. Cette fois, l'or se distingue donc des autres marchés de matières premières et des marchés boursiers, qui ont eux essuyé de nettes pertes », a renchéri Andrey Kryuchenkov, de VTB Capital. Porté par l'engouement du



marché, le métal jaune a atteint mercredi 1.550,20 dollars l'once, son plus haut niveau depuis le 3 mai et non loin du sommet historique de 1.577,57 dollars, enregistré le 1er mai. Après quelques prises de bénéfices jeudi, qui l'ont vu redescendre sous les 1.520 dollars l'once, le prix de l'or a promptement rebondi et tutoyait vendredi les 1.545 dollars. « Les spéculations sur une solution prochaine à la crise budgétaire en Grèce pourraient cependant raviver l'appétit des investisseurs pour les actifs risqués et réduire par conséquent la tentation de se reporter vers des valeurs-refuges », ont tempéré les analystes de Commerzbank. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé vendredi à 1.540 dollars au fixing de l'après-midi contre 1.533 une semaine auparavant.

L'argent, de son côté, pâtissait de son usage de métal industriel. Il a vu son prix chuter de près de 7% cette semaine, à l'unisson des cours des métaux de base, plombés par les craintes sur l'économie

américaine. « Les métaux précieux plus sensibles à la conjoncture économique que l'or ont subi une pression accrue, et c'est l'argent qui a enregistré les plus fortes pertes. C'est l'un des actifs les plus nerveux sur les marchés en ce moment », commentaient les experts de Commerzbank. Signe de la défiance des investisseurs de long-terme, iShares Silver Trust, le plus gros fonds d'argent coté dans le monde, a vu le niveau de ses participations s'effondrer de 1.077 tonnes en mai, soit une chute de 10%, pour tomber

la semaine dernière sous le seuil des 10.000 tonnes, au plus bas depuis plus de 8 mois. L'argent a terminé vendredi à 35,19 dollars l'once contre 37,69 dollars sept jours auparavant. Le platine et le palladium, dont le principal débouché est l'industrie automobile, se sont stabilisés au terme d'une semaine agitée qui les a vus évoluer en dents de scie. « Les mauvais chiffres sur les ventes automobiles aux Etats-Unis et au Japon en mai ont plombé le marché », a expliqué un analyste du cabinet spécialisé Johnson Matthey. « Les constructeurs américains ont vendu environ 1,09 million de véhicules en mai, soit 1,1 million de moins que l'an dernier à la même période », tandis que le Japon reste sous le coup de l'impact du séisme intervenu mi-mars, a-t-il ajouté. Sur le London Platinum and Palladium Market, l'once de platine a terminé vendredi à 1.807 dollars contre 1.779 dollars une semaine auparavant. L'once de palladium a fini à 770 dollars contre 757 dollars sept jours plus tôt.

PNUD

Catalyser le financement de la lutte contre le changement climatique

Le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) annonce aujourd'hui la diffusion d'un guide intitulé *Catalysing Climate Finance* (Catalyser le financement de la lutte contre le changement climatique). Destiné aux décideurs des pays en développement, il conseille sur les moyens d'accéder aux marchés en pleine croissance du financement climat.

Le guide repose sur vingt années d'expérience du PNUD en matière de gestion de projets climat, soit un millier de projets, chacun chiffré à plusieurs millions de dollars, dans 140 pays. Il explique clairement comment définir et mettre en œuvre un panachage optimal de politiques publiques et d'instruments de financement en vue de mobiliser des fonds pour la lutte contre le changement climatique. Le guide tombe à point nommé, à l'heure de l'élaboration ou de l'ouverture de nouvelles sources de finances publiques, dont le Fonds vert pour le climat. « En l'absence d'un développement de capacité efficace et de services consultatifs adaptés, nous risquons de ne voir qu'un petit nombre d'éco-

nomies émergentes tirer pleinement parti de ces évolutions positives », déclare Rebeca Grynspan, administratrice associée du PNUD. « Selon certaines estimations, 90 % des investissements en énergie propre sont destinés aux pays du G20 et 10% seulement au reste du monde. »

Entre 2009 et 2010, les investissements dans le secteur mondial de l'énergie ont augmenté de 30 %, atteignant un chiffre record de 243 milliards de dollars. Un dixième seulement des investissements étaient destinés à des pays en développement, pour lesquels une croissance plus verte et moins intensive en carbone serait bénéfique. La majorité des gouvernements manquent des connaissances et des capacités nécessaires pour s'imposer dans le paysage complexe et hautement technique du financement de la lutte contre le changement climatique ; labyrinthe de plus de 6.000 fonds de placement et d'innombrables fonds publics internationaux et marchés de droits d'émission de carbone. « La présence mondiale du PNUD, son savoir-faire en matière de développement de capacité et son expérience considérable

dans le domaine du financement du développement nous permettent d'accompagner les pays à travers ce processus, en les aidant à développer leurs capacités afin d'attirer et d'orienter les investissements vers le développement humain durable », commente Rebeca Grynspan.

La planification d'un futur vert, à faible niveau d'émissions et résistant au changement climatique pose trois difficultés majeures aux gouvernements des pays en développement : accéder à des sources de financement climat nouvelles et innovantes, créer des liens entre les stratégies de lutte contre le changement climatique et les objectifs en matière de développement national, et déterminer comment utiliser des ressources financières publiques limitées pour attirer des capitaux privés.

« Le financement public est indéniablement un élément clé de cette problématique ; à lui seul, il ne sera pas suffisant pour transformer les économies », ajoute Rebeca Grynspan. « Il doit jouer un rôle critique dans la création d'un environnement catalyseur d'investissements à plus grande échelle ».

SOLJENITSYNE,

Une plongée dans les archives de l'écrivain russe

La vie d'Alexandre Soljenitsyne, c'est l'écriture. Les articulations de sa destinée se confondent avec les entrées de sa bibliographie, et l'existence de ses textes a toujours conditionné la sienne propre. Arrêté sur le front, à la veille de la victoire de 1945, pour avoir critiqué Staline dans des lettres à un ami, en prison, au camp, en relégation, Soljenitsyne combatta toute sa vie, le verbe au poing, le mensonge totalitaire. Ecrivain, historien, il est avant tout témoin, à la fois héros et narrateur omniscient de son œuvre.



PAR VERONIKA DORMAN

Une journée d'Ivan Denissovitch et l'Archipel du Goulag, textes majeurs qui l'ont fait sortir de l'ombre en ébranlant le régime soviétique, sont nés de son expérience intime du monde concentrationnaire. Ses romans -le Premier Cercle, le Pavillon des cancéreux-, et nouvelles- la Maison de Matriona - sont absolument autobiographiques. Toute ressemblance avec des personnages et des situations réels est complètement intentionnelle.

Carnets de baigne. Fourni et légendé par Natalia Soljenitsyne, sa veuve, compilé et présenté par Georges Nivat, fin connaisseur de son œuvre, Alexandre Soljenitsyne. Le courage d'écrire illustre cette caractéristique : chez Soljenitsyne, vivre et écrire relève d'un même courage, d'un même impératif, d'une même mission. Biographie en images, l'ouvrage retrace la destinée du mémorialiste du Goulag et prix Nobel de littérature à travers la matérialité de l'écriture. L'album est une moisson inédite de reproductions de manuscrits, manuscrits, lettres, carnets de baigne et de voyage, photos de famille et d'exil, trognons de crayons et lunettes de lecture... Un véritable laboratoire, l'outillage qui a accompagné le prosateur dans son labeur quotidien, les coulisses de son œuvre. Composé à partir d'une exposition éponyme à la Fondation Bodmer de Genève, le Courage d'écrire est une incursion dans la vie d'un lutteur implacable contre le système totalitaire ; d'un grand conspirateur, qui a su mettre sur

un pied un réseau de cachettes et de complots pour mener à bien ce combat ; d'un amoureux inconditionnel de la Russie, de sa langue et de ses paysages ; d'un chroniqueur ambitieux qui dressait des fresques épiques pour analyser les rouages de l'histoire.

Pour la première fois, les archives de Soljenitsyne ont été entrouvertes au public. Natalia Soljenitsyne, véritable sparring-partner, désormais gardienne de sa mémoire et de son héritage, s'est aventurée dans les dédales des manuscrits, cahiers et classeurs de notes de son défunt mari - parfaitement classés au demeurant -, pour en extraire quelque deux cents pièces des plus parlantes.

Ainsi, le manuscrit original de l'Archipel du Goulag, demeuré enterré en Estonie pendant les vingt années d'exil de la famille, restitué à son auteur à son retour en 1994. Ou encore un échantillon de la monumentale Roue rouge, l'épopée historique sur l'enlèvement de la Russie dans la violence révolutionnaire : des premières notes manuscrites de 1937-1939 du jeune étudiant en mathématiques aux pages écrites secrètement en prison, un des cahiers manuscrits de Novembre 16, mais aussi des pages d'épreuves dont les marges servent à une véritable correspondance entre les époux Soljenitsyne, Natalia corrige et fait des suggestions argumentées, qu'Alexandre accepte ou non, en justifiant. Cet attirail de l'écrivain permet d'entrer dans un contact plus intime avec l'homme, de le décrypter entre ses lignes. «Être avare de son temps et le rendre aussi dense que possible» (Aime la Révolution !), c'est le pré-

cepte selon lequel il a vécu et travaillé jusqu'à sa mort et qu'illustre le Courage d'écrire.

Dans ses immenses archives, dont l'inventaire reste à venir, tout est classé selon une logique inflexible, chaque centimètre carré de papier utilisé, tout comme chaque instant de sa vie a été employé à la tâche.

Alors que les derniers volumes de la Roue rouge sont sous presse en France et que Natalia Soljenitsyne prépare une œuvre complète en trente volumes, Alexandre Soljenitsyne.

Le courage d'écrire permet de patienter, en compagnie de l'écrivain. Et de répondre à l'invitation de Georges Nivat, auteur de la longue préface : «C'est le moment de ranimer l'intérêt pour Soljenitsyne, montrer à quel point c'est un maître à penser le temps et l'histoire avide de tout vérifier par lui-même, et retenir la leçon de volonté d'un homme. V. D.

ASSOCIATION LE PETIT LECTEUR À ORAN

Plusieurs activités pédagogiques au menu

Plusieurs activités pédagogiques figurent au programme d'une Quinzaine de l'enfance initiée à Oran par l'association "Le Petit Lecteur" pour la promotion de la lecture enfantine en partenariat avec la Direction de la Culture de la wilaya. Entamée mercredi à l'occasion de la Journée internationale de l'enfant, cette manifestation se poursuivra jusqu'au 16 juin prochain, date de célébration de la Journée de l'enfant Africain, ont indiqué les organisateurs.

La bibliothèque jeunesse du Petit Lecteur et le jardin de la Maison de la Culture accueilleront dans ce cadre des journées thématiques mettant en relief, à travers des ateliers, expositions et projections, les droits des enfants en matière de protection, d'éducation, de santé et de bien-être.

Ces activités permettront au jeune public et aux adultes de "mieux comprendre l'importance de la Convention internationale des droits des enfants (CIDE) et son impact au quotidien dans la vie des enfants en Algérie et dans le monde entier", a-t-on expliqué. La cinémathèque et l'association "Bel Horizon" pour la valorisation du patrimoine sont également associées à cet événement pour proposer, respectivement, une séance de film pour enfants et une promenade au jardin séculaire de Ben-Badis (ex-Promenade Létang).

Des montages poétiques, des lectures de contes, des représentations théâtrales seront aussi animées au profit des filles et des garçons qui découvriront, en outre, des danses, musiques et chants du patrimoine national et universel. Afin de faire participer un maximum d'enfants à cette manifestation, Le Petit Lecteur mobilisera son bibliobus pour aller à leur rencontre dans les centres culturels tel celui du quartier populaire Ibn-Sina (ex-Petit-Lac).

Par ailleurs, la célébration de la Journée mondiale de l'environnement, sera mise à profit pour l'organisation d'une projection de films documentaires invitant les enfants à découvrir, avec l'aide d'un spécialiste, les secrets de la mer et les dangers de la pollution. (APS)

RESTAURATION DU VIEUX KSAR DE LAGHOUAT

Le projet adopté par l'Assemblée de wilaya

Le projet de restauration et de réhabilitation du vieux ksar de la ville de Laghouat, classé patrimoine national, a été adopté par l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) lors de sa première session ordinaire de 2011. Les recommandations issues de cette session, tenue dernièrement, ont porté sur le financement, à déterminer ultérieurement, de cette opération de restauration et son éventuelle extension à des sites similaires, à l'instar des ksour de Taouiya, El-Ghicha et Tadjerouna. Selon la direc-

tion de la culture de Laghouat, près de 25 sites et monuments archéologiques, parmi les 52 sites classés l'an dernier, dont la majorité consiste en des gravures rupestres disséminées à travers certaines communes de la wilaya, devraient bénéficier avant la fin de l'année, d'opérations de protection. Par ailleurs, les membres de l'APW ont appelé à revoir à la hausse les programmes d'électrification rurale et l'approvisionnement des zones éloignées en énergie solaire, pour combler le déficit accusé en la matière. (APS)

HANDBALL

L'EN des U-21 depuis hier en stage

Dans le cadre de sa préparation au championnat du monde prévu du 17 au 31 Juillet 2011. L'équipe nationale U-21 (ex-juniors garçons), entrera en stage ce dimanche et ce jusqu'au 13 de ce mois. L'hébergement sera à l'hôtel El Mehdi de Staoueli et les entraînements s'effectueront à la salle d'El Achour. Lors de ce regroupement, le coach national, Dehili Farouk et celui des gardiens de buts Daoud Amar ont établi une liste élargie où figurent deux éléments évoluant en Europe. D'autre part, Hadj Sadok Abdelkader (HBCEB) et Boudjenah Oussama (JSES) toujours en convalescence seront présents. Le coach national a jugé utile de les ramener pour maintenir l'esprit du groupe. Notons que le prochain regroupement aura lieu du 17 au 23 de ce mois en Hongrie.

BOXE-CHAMPIONNAT

D'AFRIQUE DE BOXE :

Deux Algériens en demi-finale, Déception pour Hammachi

Le début de ces championnats d'Afrique de boxe a été marqué par l'élimination prématurée de l'Algérien Hammachi Fahem dans la catégorie des 49 Kg après sa défaite, sur décision des juges, face au Mauricien Mogajane Bathusi, qui était largement à sa portée. L'aventure africaine de Hammachi Fahem a été donc stoppée dès le premier tour, à la déception générale de la délégation algérienne présente à Yaoundé. Par ailleurs, ses coéquipiers Rahou Abdelmalek (75 kg) et Brahimi Samir (52 kg) se sont brillamment qualifiés pour les demi-finales, en disposant, respectivement, du Camerounais Manga Felix et du Botswanaï Oteng Oteng. "J'apprécie beaucoup le niveau de la boxe africaine après deux journées de compétition. Le niveau est en train de monter progressivement. Nos boxeurs vont certainement en tirer profit, en prévision des prochains jeux africains à Maputo", a déclaré à l'APS, l'entraîneur adjoint de la sélection algérienne, Madjid Bengadi. "C'est une très bonne chose pour la boxe africaine. Ce championnat est qualificatif pour les championnats du monde en Azerbaïdjan. Les plus méritants seront donc qualifiés", a-t-il précisé. Le championnat d'Afrique de boxe s'est ouvert vendredi soir au Palais polyvalent de Yaoundé avec la participation de 71 boxeurs de 14 pays. Huit combats sont programmés pour cette troisième journée du championnat d'Afrique.

BASKET-BALL- CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION

(1/2^E FINALES - ALLER)**Le CRBDB s'impose à Constantine (88-84)**

Le CRB Dar Beida a battu le CSM Constantine (88-84), en match aller des demi-finales du Championnat de Super-Division de Basketball, disputé samedi à la salle Mansourah de Constantine. Dans l'autre demi-finale jouée vendredi soir à Staoueli, le GS Pétroliers s'était imposé face au NB Staoueli (97-80). Les demi-finales (retour) sont programmées vendredi prochain à Hydra et Dar Beida. En cas d'égalité (1 victoire partout), une "belle" sera jouée le lendemain (samedi 11 juin) à Hydra et Dar Beida.

FOOTBALL- CHAMPIONNAT LIGUE 1 (MISE À JOUR)

L'ASO Chlef en conquérant à Alger

Le leader du championnat professionnel de Ligue 1 de football, l'ASO Chlef, ira défier le MC Alger avec la ferme intention de creuser l'écart sur son dauphin, alors que la JS Kabylie accueillera la JSM Béjaïa, dans un derby sans saveur en raison du huis clos, à l'occasion de la mise à jour prévue lundi.

Battue à Bordj bou Arréridj (1-0), l'ASO Chlef tentera de se refaire une santé face au "Doyen" au stade de Omar Hamadi, dans un match qui promet vu les objectifs diamétralement opposés des deux équipes. Le MC Alger (13^e, 26 pts), aura à cœur de soigner son capital-points pour s'éloigner de la zone des relégables, alors que l'ASO (50 pts) veut creuser l'écart, sur le 2^e, le CR Belouizdad (44 pts), qui reste la seule menace pour les Chélifiens dans la route pour le titre. Les Mouloudéens, qui restent sur une défaite à Annaba (2-1), devront impérativement sortir le grand jeu devant leur public pour venir à bout d'une coriace formation de Chlef. Une rencontre qui s'annonce palpitante et très disputée de part et d'autre entre deux équipes à la recherche de points. A Tizi-Ouzou, le stade du 1er novembre sera le théâtre du derby entre la JS Kabylie et la JSM Béjaïa, qui se jouera à huis clos, au grand dam du public de la région de la Kabylie. La JSK (7^e, 32 pts), qui pense plutôt à son match retour face à Jaaraf (Sénégal) en 1/8^e de finale (bis), recevra son voisin de la JSMB avec la ferme intention de se rapprocher de la tête de classement. De son côté, la JSMB qui est



en train de retrouver des couleurs avec l'arrivée de Fouad Bouali à la barre technique, ira défier la JSK avec un esprit de conquérant, d'autant qu'elle reste sur un succès extra-muros face au MCEE (2-0). Enfin, à l'instar du stade de Tizi-Ouzou, celui du 8 mai 1945 à Sétif, abritera un autre derby, celui des hauts plateaux entre l'ESS et le MCEE. L'ESS (6^e, 36 pts) où rien ne va plus cette saison, tentera de reprendre du poil de la bête, après sa défaite à Oran face

au MCO (1-0). Un succès de Sétifiens leur permettra de s'approcher du podium et du coup raviver ses chances pour décrocher une place qualificative à une joute internationale. Le MCEE (10^e, 28 pts), jouera un match très important dans la quête du maintien. Les Eulmis qui sont à trois longueurs seulement du premier relégable, n'auront d'autre alternative que de revenir avec un bon résultat s'ils veulent quitter la zone rouge.

Le programme des rencontres (18h00):

A Alger (Omar Hamadi)	: MC Alger	- ASO Chlef
A Sétif	: ES Sétif	- MCE Eulma
A Tizi-Ouzou	: JS Kabylie	- JSM Béjaïa (huis clos)

17^E ÉDITION DE LA COUPE FÉDÉRALE "HADJ GACEM"**Les équipes d'Alger et d'Oran se distinguent**

Les équipes représentant Alger et Oran se sont illustrées à la 17^{ème} édition de la coupe fédérale "Hadj Gacem", qui s'est déroulée samedi à Oran. Cette manifestation sportive, organisé par la ligue

oranais en collaboration avec la Fédération algérienne sport et travail (FAST), a été dédiée à l'ancien président de la ligue de Saïda, décédé dans un accident de la circulation. Les finales de cette 17^{ème} édition dans les disciplines de football, handball, basketball, volley-ball ainsi qu'un concours de pétanque en triplettes ont eu lieu respectivement au niveau du stade "Ahmed Zabana" et les salles omnisports d'Essénia et "Hachemi Hantaz" de Trouville à

Ain Truck (Oran). Les athlètes représentant six wilayas du pays ont pris part à cette phase finale du trophée national (Alger, Constantine, Médea, Blida Sidi Bel-Abbès et Oran). En marge de cette compétition, une réunion à regroupé les membres du bureau fédéral et les présidents des ligues de sport et travail de l'ouest du pays.

L'organisation de cet événement sportif est jugée parfaite par les présidents des ligues de wilayas participantes. Les lauréats de cette édition ont été récompensés par des coupes et des cadeaux, lors d'une cérémonie de clôture présidée par le président de la Fédération algérienne de sport et travail, M. Chechaoui Abdelkrim, en présence des autorités locales, des présidents des ligues et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran.

Le Prince Harry et Chelsy Davy : la rupture n'est pas à l'ordre du jour

Lors du mariage de Kate et William, ils ne se sont pas quittés de la journée. Harry et Chelsy se sont même embrassés plusieurs fois, au vu et au su de tous, pendant la soirée dansante donnée à Buckingham. «La prochaine mariée sur la liste, c'est toi», aurait même murmuré le fils cadet de Charles et Diana à sa girlfriend. Oui, mais voilà. Bien décidée à faire carrière (elle entre au cabinet d'avocats Allen & Overy en septembre), et surtout pas attirée pour deux sous par le job de princesse («Ça n'est pas une vie pour moi», a-t-elle réaffirmé le 29 avril), Chelsy Davy paraît toujours déchirée entre son amour pour Harry et son désir d'être libre. Avant la cérémonie, les tourtereaux avaient passé quelques jours de vacances ensemble, au Botswana. La jeune femme doit maintenant s'envoler pour l'Europe, où elle compte voyager en compagnie d'une amie. Elle aurait donné rendez-vous à son prince en Espagne, fin juillet... Quant aux rumeurs selon lesquelles Harry aurait été troublé par Pippa Middleton lors du mariage du siècle... Ce ne sont que des rumeurs. La belle Pippa est toujours heureuse au bras de son boyfriend Alex Loudon, qu'elle fréquente depuis décembre dernier. Ce fils de financier, diplômé de Eton, serait, au dire de son entourage, «passionnément amoureux» d'elle.



LE CARNET DU MIDI

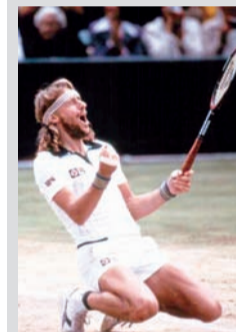
1941 LE COUREUR LE PLUS CASSE-COU DU MONDE

Louis Chevrolet fut un mécanicien et un entrepreneur automobile helvético-américain. Il fonda la marque d'automobile «Chevrolet» en 1911. Engagé en tant que mécanicien chez un marchand de cycles de Beaune (Côte-d'Or) relativement proche de la Suisse, il y pratiqua la course cycliste. Il part ensuite à Paris en 1899 où il sera coureur cycliste sur piste et où il travaille pour la firme automobile Darracq avant de traverser l'Atlantique et de s'installer à New York en 1900. A New York, il est engagé comme mécanicien chez De Dion-Bouton puis chez Buick. Louis entame dans le même temps une carrière de pilote de course. En 1905, il se fait remarquer en remportant la première compétition à laquelle il participe, en battant le record du mile. Louis Chevrolet ne tarde pas à acquérir une solide réputation. Entre 1905 et 1920, suite à de graves accidents, il passera au total 3 années sur un lit d'hôpital (une fois sauvé par un morceau du châssis dépassant au-dessus de sa tête). Durant cette période, quatre de ses mécaniciens seront tués (à l'époque, la présence des mécaniciens dans la voiture pendant la course était obligatoire). Chez Buick, marque dont il est devenu l'un des pilotes officiels, il rencontre l'entrepreneur William Crapo Durant (propriétaire de Buick et fondateur de General Motors en 1908), avec lequel il s'associe en 1911 pour monter une nouvelle marque automobile. Afin de profiter de la notoriété de pilote de Louis, la marque prend le nom de «Chevrolet». La crise de 1929 le ruine, victime de plusieurs attaques cérébrales, il décèdera ce jour.



1956 ICE BORG

Björn Rune Borg, né ce jour dans la banlieue de Stockholm, est un joueur de tennis suédois. Björn Borg appartient aux légendes du sport et fait partie des plus grands joueurs de tennis de tous les temps. Avant même de devenir n° 1 mondial et d'être élu 5 années de suite meilleur joueur de l'année, il révolutionna le jeu en profondeur et fut la première star mondiale du tennis. Il fut avec Mohamed Ali le sportif le plus populaire dans le monde à la fin des années 1970. Sa célébrité dépassait d'ailleurs largement le domaine du sport, ce qui lui a permis de décrocher des contrats énormes avec diverses entreprises, devenant ainsi un précurseur en la matière. Considéré comme un extra-terrestre par ses adversaires de l'époque - dont Ilie N. Stase alors n° 1 mondial - en raison de son look de rock star et surtout de son jeu différent de tous ceux qui l'avaient précédé, Borg avait aussi un mental hors du commun et des capacités physiques exceptionnelles dont un rythme cardiaque très bas (33 à 35 pulsations/minute au repos) et une vitesse de pointe étonnante doublée d'une résistance extraordinaire. Joueur précoce, Björn Borg est le joueur le plus titré de l'histoire à l'âge de 25 ans. Professionnel dès l'âge de 16 ans, il remporte sa première victoire dans un tournoi du Grand Chelem à tout juste 18 ans. En 1975, il remporte la coupe Davis avec l'équipe suédoise. Le champion suédois disputera son dernier tournoi du Grand Chelem (l'US Open, sur une défaite en finale contre John McEnroe) à l'âge de 25 ans. Dès lors, il prendra sa retraite.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1907 Invention du détergent Persil

La société allemande Henkel invente en 1907 une poudre à laver qu'elle commercialise sous la marque Persil. La marque provient du nom des deux ingrédients originaux : perborate et silicate, mais elle est peu reconnue à l'international, car difficile à prononcer en hindi et rappelant une plante bien connue en français.



en matinée, le contingent canadien qui participe à l'invasion du Jour J accoste sur la plage Juno. Les troupes se battent pour gagner un pouce de terrain et pour faire sortir l'ennemi des maisons et des rues, avant de poursuivre les Allemands en déroute. À la tombée du jour, les Canadiens auront avancé plus loin en territoire ennemi que n'importe quel autre corps d'armée alliée.

1945 Les Russes découvrent le corps d'Hitler

Les Soviétiques révèlent avoir découvert et identifié de façon assez positive les restes d'Adolf Hitler. Le corps partiellement carbonisé a été trouvé avec trois autres dans les ruines du bunker qui avait été construit sous la chancellerie du Reich.

1973 Une autre évasion pour Jacques Mesrine

Jacques Mesrine réussit une évasion spectaculaire à la pointe du fusil de la salle d'audience où il subit son procès à Compiègne, en France. Il était aussi recherché au Canada pour plusieurs délits de meurtre et de vol.

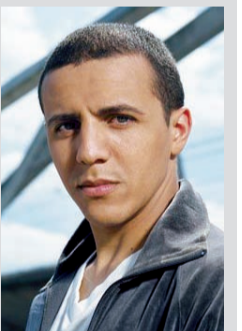
2007 Rencontre des huit pays les plus industrialisés (G8)

Les chefs d'État et de gouvernement des huit pays les plus industrialisés (G8) entament à Heiligendamm, en Allemagne, leurs travaux, consacrés pour l'essentiel à la lutte contre le réchauffement climatique, à l'avenir du Kosovo et à la situation au Darfour. Plusieurs routes ont été bloquées à proximité de la barrière, longue de douze kilomètres, ainsi que la voie ferrée côtière. Pour ce sommet sous haute tension, la petite station coquette de la côte baltique était complètement isolée du monde par 16.000 policiers, alors que des bateaux et des hélicoptères croisaient en mer et dans le ciel.



1978 LE PETIT PRINCE DU RAÏ

Faudel Belloua est un chanteur de raï et un acteur français, d'origine algérienne, né ce jour à Mantes-la-Jolie. Faudel rejoint, en 1990, Les Étoiles du Raï créé par Assim Ozadmir. Le groupe se produit à Mantes-la-Jolie et autour de Paris en reprenant des titres de Cheb Mami, Khaled ou encore Chaba Zahouania. En 1993, Mohamed Mestar prend Faudel sous ses ailes et devient son manager, il le mène vers la célébrité de la scène, où Faudel chante en première partie de Jimmy Ouhid. Peu à peu, le répertoire de Faudel se constitue. En 1997, « le petit prince du raï » signe son premier album Baïda dont le single Tellement N'bhik qui se vend à près de 350.000 exemplaires. En 1998, Faudel rejoint Khaled et Rachid Taha sur scène à Bercy dans le cadre de leur collaboration 1,2,3 Soleils. Lors de la campagne présidentielle de l'année 2007, Faudel apporte son soutien à Nicolas Sarkozy, candidat UMP : il est alors présenté comme un exemple de réussite professionnelle, financière et d'intégration. Au soir du 6 mai 2007, Faudel est présent à la place de la Concorde, à Paris, en compagnie de nombreuses personnalités artistiques, sportives, médiatiques, politiques ainsi que de plusieurs dizaines de milliers de simples citoyens, pour fêter la victoire de Nicolas Sarkozy. À ce sujet, il déclare en janvier 2010, dans une entrevue au Parisien, avoir «cru au Père Noël» et avoir été «l'Arabe de service». Faudel est papa de deux enfants un garçon et une fille qu'il a eue en septembre 2010.



1912 Eruption du Novarupta

Novarupta, qui signifie nouvelle éruption, est un volcan situé sur la péninsule de Katmai, à 290 miles au sud-ouest d'Anchorage. Son éruption du 6 juin-8 juin 1912 fut la plus importante du XXe siècle. Près de 15 km2 de matière fut éjectée et un volcan de 841 mètres se forma. On estime à 6 l'Indice d'Explosivité Volcanique de cette éruption colossale.

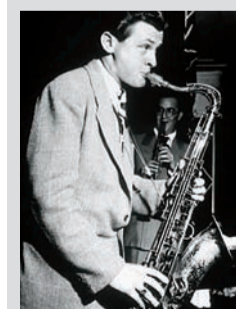


1944 Le débarquement de Normandie le jour J

La bataille de Normandie est l'une des grandes batailles de la Seconde Guerre mondiale sur le théâtre européen. Elle commence par l'Opération Overlord, dont la première action est le débarquement des Alliés en Normandie le 6 juin 1944 (également appelé D-Day ou Jour J). Trois divisions aéroportées (2 américaines et 1 britannique) tombent des airs suivies par un premier échelon de six autres qui déferlent par la mer avec la maîtrise totale de l'espace aérien et l'appui de l'artillerie navale pour submerger la forteresse Europe. Tôt

1991 THE SOUND

Stanley Gayetzky, plus connu sous le nom de Stan Getz, est un musicien de jazz américain. Il est considéré comme l'un des plus grands joueurs de saxophone ténor. Né à Philadelphie, il fait ses débuts au saxophone alors qu'il n'a que 15 ans. Puis il jouera dans plusieurs orchestres. Plus tard, Stan Getz prend la tête d'un petit groupe. En 1962, il découvre le Brésil et la bossa nova. Stan Getz est à l'époque l'un des plus importants saxophonistes de jazz blanc. Vers le milieu des années 1950, au moment où le hard bop supplante le cool jazz, Stan Getz évolue à l'intérieur même de son style, mêle douceur et punch, devient un artiste complet, improvisateur toujours en verve, véhément et raffiné, assumant les tâches les plus ambitieuses comme les plus routinières, à l'aise aussi bien avec Dizzy Gillespie ou Chet Baker qu'avec des orchestres à cordes ou des rythmes brésiliens. Il décèdera ce jour.



VARICES, JAMBES
LOURDES4 recettes
alternatives pour
les soulager

Veines gonflées ou jambes lourdes accompagnent souvent le retour des beaux jours. Pour vous soulager, voici quatre recettes naturelles qui vous aideront à affronter la chaleur d'un pied plus léger.

Un bain alternatif d'argile

A la fin de la journée, trempez vos jambes 3 minutes dans un bain d'eau chaude accompagné de 3 cuillères d'argile surfine puis une minute dans une bassine d'eau froide. Renouvelez une fois et finissez par un bain d'eau froide.

Une compresse tonifiante

Dans une théière, faites infuser 100 g de fleurs et feuilles de millefeuille, de millepertuis, d'aigremoine et de calendula (200 g si vous choisissez des fleurs fraîches et non des fleurs séchées). Couvrez d'eau bouillante et laissez infuser une demi-heure, jusqu'à ce que le liquide refroidisse. Trempez un linge dans cette infusion, essorez-le et appliquez-le sur les zones douloureuses de vos jambes 2 à 3 fois par jour.

Des mouvements de gym



Plus on bouge nos jambes, mieux elles se portent. Mieux on les active, plus elles sont belles !

1. Je soulage

Allongée, levez les deux jambes perpendiculairement au sol en expirant. Tirez sur les pointes au maximum (cela doit "tirer" sur le mollet !). Saisissez l'arrière des genoux et relâchez mollement les bas de jambes. A refaire dix fois.

2. Je dégonfle

Allongée, les bras en croix, levez les jambes perpendiculairement au sol en inspirant. En soufflant, laissez retomber le bas des jambes et relevez le buste le plus haut possible en arrondissant les bras en couronne autour des genoux. Contractez le bas-ventre, puis le ventre avant de redresser les épaules. Et rallongez-vous dans la position de départ, le menton orienté vers la poitrine. Six fois.

La tisane jambes légères

Avec le retour des beaux jours et la hausse des températures, certaines jambes deviennent lourdes et connaissent la loi de la pesanteur. En complément de soins spécifiques, optez pour une tisane jambes légères.

La bonne préparation : Versez trois cuillères à soupe du mélange 2/3 de vigne rouge + 1/3 de tisane menthe dans un litre d'eau bouillante. Laissez infuser 10 minutes, filtrez et buvez. Variante : Ajoutez une cuillère à café de miel et trois gouttes d'huile essentielle de citron. A boire bien frais.

CANCER DU SEIN

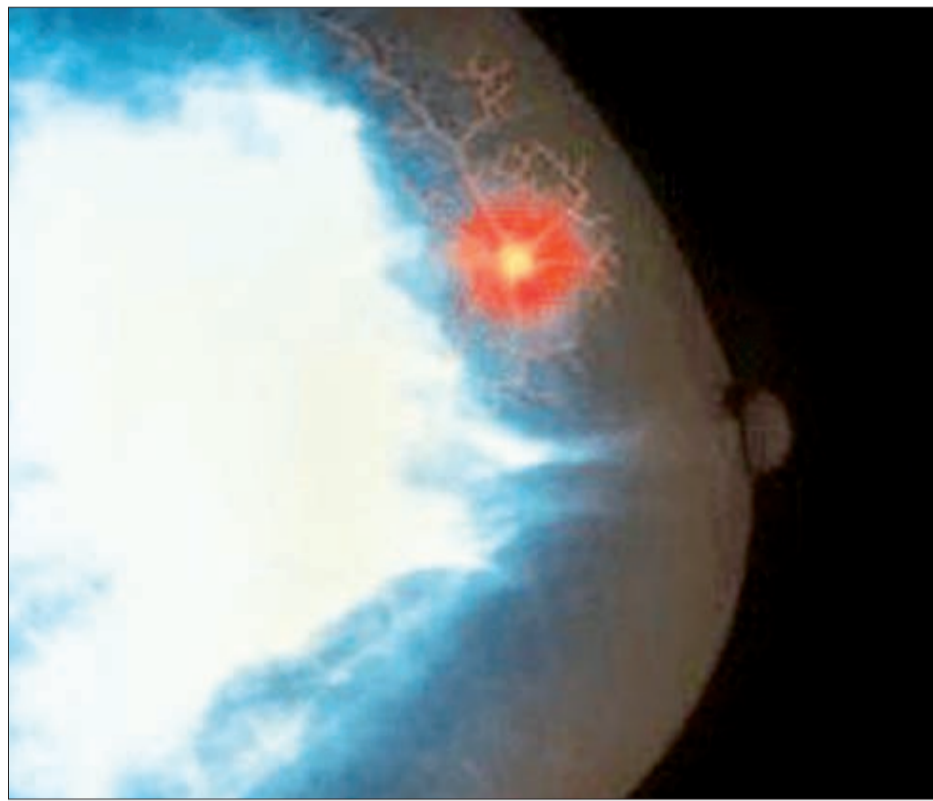
Un traitement radiologique des ganglions
diminue le risque de récurrence

Une étude clinique publiée samedi révèle qu'un traitement radiologique des ganglions lymphatiques situés sous les bras allonge de plus de 30% la période de survie sans récurrence du cancer du sein précoce chez des femmes dont la tumeur a été opérée.

« Ces résultats pourraient potentiellement modifier la pratique clinique », a estimé le Dr Timothy Whelan, professeur de cancérologie à la faculté de médecine de l'Université McMaster au Canada, le principal auteur de cette étude clinique de phase 3.

Ce professeur a soumis ces travaux à la 47e conférence annuelle de l'American Society of Clinical Oncology (ASCO), plus important colloque mondial de cancérologie réuni ce week-end à Chicago (Illinois, nord).

Plus de mille femmes ayant subi une intervention chirurgicale pour extraire une tumeur précoce du sein ont pris part à cette étude. La moitié a eu un traitement radiologique de la totalité du sein où se trouvait la tumeur, et l'autre groupe a eu en plus une radiologie des ganglions environnants. La majorité des femmes ayant participé à l'étude, dans les deux groupes, ont aussi été traitées par chimiothérapie ou par des thérapies endocriniennes. Après

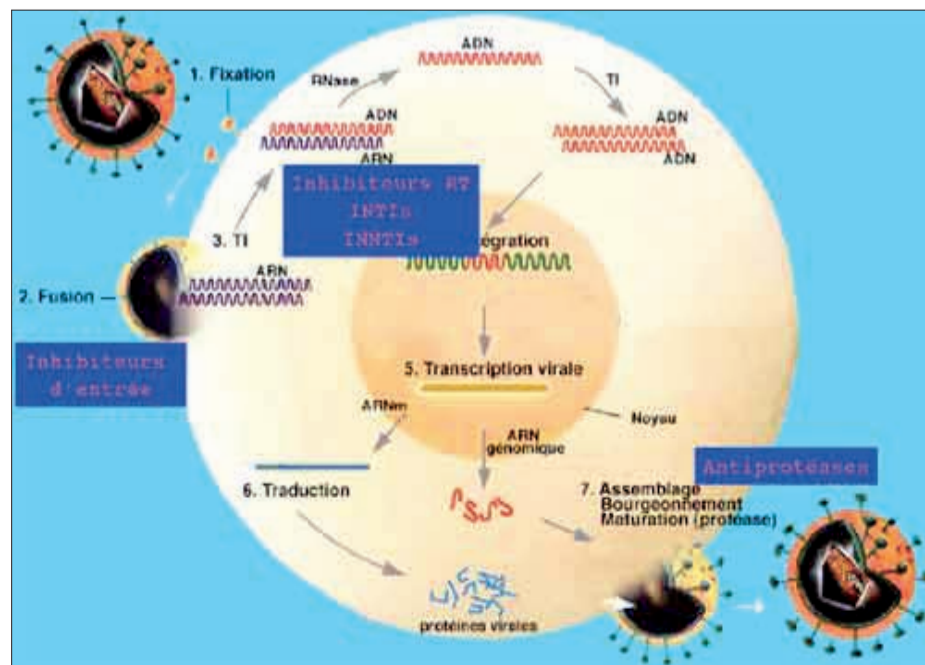


une période de suivi de cinq ans, le groupe des participantes ayant subi en plus un traitement radiologique des ganglions avoisinants a eu un taux de réapparition du cancer du sein et des ganglions lymphatiques inférieur de 41% à celles du groupe témoin. La réapparition du cancer dans d'autres parties du corps était inférieure de 36%, soit au total une baisse de plus de 30% de la réapparition du cancer par rapport au groupe témoin. Si une

femme opérée d'un cancer du sein est considérée à haut risque de récurrence, à savoir si la tumeur mesure plus de cinq centimètres ou si elle a plus de trois ganglions axillaires positifs, elle reçoit un traitement radiologique des ganglions lymphatiques. En revanche, pour les autres patientes le bien-fondé de cette radiologie complémentaire n'était pas prouvé jusqu'ici.

APS

CELLULES DU VIH

Une protéine cellulaire qui bloque
l'infection identifiée

Une étude menée par des chercheurs français a permis d'identifier une protéine cellulaire permettant de bloquer l'infection de certaines cellules par le VIH, une découverte qui pourrait ouvrir la voie à l'élaboration de vaccins efficaces contre le sida, a rapporté le site internet maxisciences. Cette découverte, réalisée par des chercheurs de l'Institut génétique

humaine à Montpellier, en collaboration avec deux autres équipes françaises, et publiée dans la revue *Nature*, est un pas important dans la compréhension des mécanismes de contamination par le VIH, indique maxisciences.

Selon les résultats de l'étude, une protéine cellulaire, SAMHD1, serait à l'origine de la non-contamination par le virus

des cellules dendritiques (mais pas des autres cellules qui peuvent être infectées comme les lymphocytes).

Les cellules dendritiques sont les sentinelles du système immunitaire : présentes dans la peau, les muqueuses et les tissus lymphoïdes, elles détectent la présence de microbes et déclenchent une réponse immunitaire coordonnée.

Les scientifiques veulent donc pouvoir cibler ces cellules avec des vaccins pour qu'il y ait une réponse immunitaire adaptée qui pourrait freiner la multiplication du virus. La première étape serait alors l'élaboration d'un tel vaccin voire un nouveau système immunitaire contre le VIH, explique-t-on. Deux types d'expériences sont ensuite nécessaires, à savoir "isoler la protéine SAMHD1 et (...) l'induire dans d'autres cellules pour voir si elle inhibe également le VIH autres parts", précise le Docteur Benkirane, co-auteur de l'étude.

Ensuite, il faut faire en sorte que les cellules dendritiques détectent comme pathogène le VIH pour pouvoir jouer leur rôle de protection immunitaire.

Une méthode qui rendrait donc ces cellules "infectables" pour "comprendre davantage les mécanismes de l'infection du VIH-1 et ses imbrications avec le système immunitaire", a-t-il indiqué.

APS



Confit de légumes



Ingrédients :
500 g de tomates
1 poivron rouge
1 botte de carottes nouvelles
1 botte d'oignons nouveaux
1 tête d'ail nouveau
5 brins de ciboulette
1 c. à café de thym
2 c. à café de sucre en poudre
4 c. à soupe d'huile d'olive
Sel, poivre

Préparation :
Eplucher la moitié des gousses d'ail et les plonger 2 min dans l'eau bouillante. Egoutter et réserver. Eplucher les carottes, les oignons et les laisser entiers. Peler et épépiner les tomates, les couper en quartiers. Couper le poivron en deux et ôter les graines.
Dans une sauteuse avec 2 c. à soupe d'huile d'olive, mettre les gousses d'ail, blanchies, l'ensemble des légumes, le sucre en poudre et le thym. Recouvrir d'eau froide. Saler, poivrer. Porter à ébullition et laisser cuire à couvert 15 min.
Oter le couvercle et continuer la cuisson 10 min jusqu'à réduction complète du liquide. Mélanger, et parsemer de ciboulette. Servir chaud, tiède ou même froid.

Brownies aux chocolat, lait et biscuits secs



Ingrédients :
200 g de chocolat au lait
3 œufs
120 g de farine
125 g de beurre
100 g de sucre
50 g d'amandes en poudre
1 demi-paquet de biscuits secs

Préparation :
Faire fondre au bain-marie le beurre et le chocolat ensemble jusqu'à obtention d'un mélange bien lisse. Dans un grand bol, mélanger le sucre avec les œufs et battre jusqu'à ce qu'ils blanchissent. Ajouter à la préparation la farine et les amandes mélangées ensemble au préalable. Ajouter le mélangeur chocolat-beurre et mélanger pour obtenir une pâte homogène.
Verser 2/3 de la préparation dans un plat à gratin beurré, déposer délicatement les biscuits sur la pâte puis verser le reste de la préparation et lisser pour recouvrir tous les biscuits.
Enfourner pendant environ 15 min.

MAMAN/BÉBÉ

Les vertus de l'allaitement

Le mode de vie moderne laisse peu de place à l'allaitement maternel. Pour une femme, le choix de l'allaitement est souvent une entreprise difficile. Encore faut-il être soit motivée, sinon soutenue et informée, au risque d'abandonner rapidement. Il faut oser vivre l'aventure de l'allaitement.

L'allaitement est très pratique, pas besoin de biberon à laver et à stériliser, pas de lait en poudre à acheter, à doser et mélanger, pas besoin de chauffer !
Vous devez continuer à respecter une bonne hygiène de vie, notamment alimentaire. Tout ce vous absorbez est censé passer dans votre lait : donc pas de tabac, et très peu de café !
Pas de médicaments sans l'avis du médecin.
Mangez du poisson 2 fois par semaine et en privilégiant les petits poissons (sardines, anchois, truite) car ils contiennent moins de mercure que les gros prédateurs. Ces acides gras polyinsaturés entrent dans la

composition de la membrane des neurones et contribuent au développement du cerveau.
La première mise au sein doit être immédiate et doit donc avoir lieu dans l'heure qui suit la naissance. 2 à 4 jours après l'accouchement, il est normal de ressentir une douleur lors de la montée de lait, il ne s'agit pas d'un engorgement. Cette phase fait suite à la sécrétion du colostrum et annonce la mise en place du lait proprement dit.
On ne réveille plus un bébé qui dort pour le mettre au sein s'il ne réclame pas. De même, on ne lui refuse pas une tétée, même si la précédente n'est terminée que depuis une heure. Un bébé tète pour se nourrir, mais aussi pour se rassurer et se calmer.
Crevasses, engorgements et douleurs du mamelon sont des aléas éventuels de l'allaitement. Sachez qu'il existe des solutions et autres astuces pour y remédier et pour prévenir de tels soucis.
Bref rappel des avantages de l'allaitement maternel : le lait maternel est parfaitement adapté aux besoins du bébé. Le colostrum des premiers jours est riche et facile à digérer, puis le lait apparaît quand l'appétit du bébé se développe. Le colostrum apporte en plus des anticorps au bébé lui permettant de se défendre contre les infections.
L'allaitement diminue le risque d'allergie alimentaire. Pour la mère, allaiter diminue les risques de cancer du sein et favorise la perte de poids après l'accouchement, etc. Enfin, allaiter renforce le lien maternel...



COIFFURE

Couper les cheveux de bébé

À la naissance, certains nourrissons n'ont pas un cheveu sur le crâne. D'autres en revanche présentent déjà une crinière bien fournie. Quoi qu'il en soit, comment s'occuper de la tignasse de votre petit.

Avant l'âge de 9 mois

Ce n'est pas la peine de couper les cheveux de votre petit. Principalement d'ailleurs, pour des raisons de sécurité. Tant qu'il ne tient pas assis, il est préférable et plus sûr de ne pas envisager de coupe. D'autre part, même plus âgé le petit ne tient pas en place longtemps.

Après 9 mois...

L'enfant est la plupart du temps

sur le dos. Résultat : une pelade peut apparaître sur l'arrière de son crâne, au niveau de l'occiput. Cette absence de cheveux ne doit pas vous inquiéter. Elle est simplement due au frottement de la tête et au couchage. Rien de grave d'autant que cela va disparaître dès qu'il se tiendra assis. Les cheveux repoussent en effet bien plus facilement.
Pour couper les cheveux de Bébé, veillez à ce qu'il soit bien assis. Evitez qu'il ne fasse de mouvement brusque du bras, il pourrait se blesser avec les ciseaux. Dans tous les cas, n'utilisez que des ciseaux à bouts ronds.

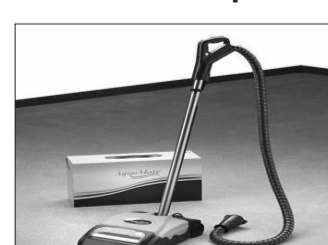
A S T U C E S

Fabriquer votre désodorisant moquette...



Mélangez 50 g de talc avec votre parfum préféré, 75 g de bicarbonate de soude et deux c. à soupe de farine de maïs. Saupoudrez-en la moquette. Laissez agir un quart d'heure, et passez l'aspirateur.

... en chasser les puces



Mettez deux ou trois boules de naphthaline dans le sac de l'aspirateur, et aspirez ! Les puces devraient normalement être mortes avant que vous n'avez fini de passer l'aspirateur.

Enlever la rouille sur le carrelage



Mettez du jus de citron sur la tâche de rouille, puis saupoudrez de sel fin. Laissez agir une heure. Frottez ensuite la tâche à l'aide d'une éponge, et rincez !

Faire durer votre serpillière...



Pour optimiser l'usage de votre serpillière neuve, trempez-la quelques minutes dans de l'eau bouillante. Les fibres seront plus résistantes et plus absorbantes !

Mots Fléchés N°553

dégage- raient contre- coup	dévoila- tions espérées indes	autre do serpent à lunettes	matière à corbeille fil à un indice	effet du froid appel de détresse	frustrai humour nasale	bizarre
dit du mal plaisan- teries			fromages corces petits singes		racout grossier plan- chettes	ardie-pain
exposer				appareil volant réunion tribulle		
décora			ancien aban- donné	coeur de bâtard vieille France		argent en ohmie hors du barrin
groupes de bêtes de trait base					de vient aude- ouest	
			attaque bière buro			bûche- rent
provoque	malori- chonne lombes		catas- trophe		couplet dulce érukt maestran	antique objet de golfeur
dit en bref			amalgam		extré- mité offenses	
sculptant		fièvre textile		orientée		sandier famille
restés en rayon		raquette		souduras		
annule			courba file plates		fusionna île de Yeu	bête pou pressée
pulvéri- sera		chef d'état accom- plir		rage d'antan lieu d'études		ignoble entées
					amertu- me musée d' l'épée	
relation	noir et blanc couffre naturel		eructes copter			collège de fonds
			mesures avec soit austral			c'est l'epblum saison dublé
crie fine cri de mulotier				orasse scandium à l'ampol		
		aurouks			bout de mamelle	
ronce				ferment		

SUDOKU N°553

SOLUTION SUDOKU N°553

SOLUTIONS MOTS FLECHS 552

9			1		3		2
3			5	8	7	9	1
7			6				
	1		4	5			
5	6			9			7
						2	
6			9			7	
4			3	8	2	5	1
	5		6	7		8	3

6	9	4	2	5	1	8	3	7
1	8	2	7	4	3	6	5	9
3	7	5	8	9	6	2	4	1
8	3	6	5	7	9	1	2	4
4	2	9	6	1	8	5	7	3
5	1	7	3	2	4	9	6	8
2	4	8	1	3	5	7	9	6
9	5	1	4	6	7	3	8	2
7	6	3	9	8	2	4	1	5

- F • M • S • I • G • C • F
- CALIFORNIE • OBI
- VALIDAS • NARRE
- NOMINATIVES • IR
- RITES • TARTINE
- NINAS • FUSAIN • M
- SEISME • ET • AME
- TERREURS • IPPON
- R • EST • ABOUTIT
- MATS • AFFINEES •
- IO • BIERE • R • IN
- ATTRISTANTES • E
- • AIL • ENTONNAS
- CALMEES • OUTILS
- BEAUX • ETE • FOU
- PIS • SIEN • REFUS
- M • PELLETAS • E •
- FELE • AURA • SOTS
- RATAI • GRIOTTE
- SACRISTIE • REER
- SAIN • RESSASSA

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h30 : Bab El-Maqam
11h30 : Aâla Athar El-Qadam El-hamadjiya
12h05 : Nemour El-Abiadhe
12h30 : Sayadou El-Alghase
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Hayati Aâdab
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Off-Side
17h00 : Qadha wa qadar
17h30 : Documentaire
18h00 : Journal télévisé
18h30 : Aâlem Saïarat
18h45 : Maouid Maa Qanouna
19h30 : Saad El -Gat
Série Humoristique
20h00 : Journal télévisé
20h40 : Laou Tahki Tlemcen
20h45 : Malafet iqtissadiya
22h00 : serie Dr House
22h45 : Daouri El-Mohtarifin
00h00 : Journal télévisé



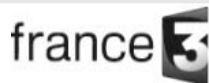
06:00 Zoé Kézako : Mégatroc
06:15 Zoé Kézako :
06:30 Tfo
10:15 Météo
10:20 Automoto
11:00 Téléfoot
11:55 L'affiche du jour
11:58 Météo
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:55 Face à la mer
12:56 Météo
12:57 Trafic info
13:00 Journal
13:15 Du côté de chez vous
13:19 F1 à la Une : Grand Prix
13:55 Grand Prix de Turquie
16:10 Dr House : Insomnies
17:00 Dr House
17:55 Londres, police judiciaire : Pas de preuve, pas de crime
18:50 Sept à huit
19:50 Du clic à la réalité

19:52 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Ce soir on dîne ailleurs
20:40 Courses et paris du jour
20:41 Météo
20:45 Les Experts
21:30 Les Experts
22:20 Les Experts
23:10 Dans la ligne de mire
01:35 L'actualité du cinéma
01:40 Le club de l'économie
02:15 Le blog politique
02:35 Reportages
03:10 Orchestre national
04:15 Musique



06:10 Ben et Thomas
06:30 Ben et Thomas
07:00 Thé ou café
08:05 Rencontres à XV
08:30 Sagesses bouddhistes
08:45 Islam
09:15 Judaïca
09:30 Chrétiens orientaux
10:00 Présence protestante
10:15 Kaïros
10:45 Messe
11:40 Le Jour du Seigneur
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Journal
13:20 13h15, le dimanche
14:05 Météo
14:15 Vivement dimanche
16:25 Grands nature
17:30 Stade 2
18:45 Point route
18:50 Vivement dimanche
19:50 L'agenda du week-end
19:55 Emission de solutions
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Quatre étoiles
22:10 Et si on changeait le monde
22:15 Faites entrer l'accusé
23:40 Journal de la nuit
23:50 Météo
23:55 Histoires courtes
23:56 Lundi matin

00:10 Soleil bas
00:20 Les miettes
00:55 Vivement dimanche
01:50 13h15, le samedi
02:25 Thé ou café
03:15 A bord de l'express côtier
03:40 24 heures d'info
03:55 Météo
04:00 Badjaos ou les gitans de la mer
04:20 Stade 2
05:30 24 heures d'info



06:00 Euronews
06:35 Ludo
08:35 Bunny Tonic
08:36 Tom et Jerry
11:20 Côté cuisine : L'aubergine
11:45 Expression directe : PCF
11:55 Le 12/13
11:58 Météo
12:00 Edition régionale
12:25 Journal national
12:50 30 millions d'amis
13:20 Louis la Brocante
14:55 Keno
14:58 Le geste parfait
15:00 En course sur France 3
15:20 L'homme au complet mar-ron
17:00 Chabada : Spéciale 70's
17:55 Questions pour un super champion
18:55 19/20 Edition nationale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Zorro
20:35 Inspecteur Barnaby
22:10 Une histoire épique
22:13 Météo
22:15 Soir 3
22:45 Tout le sport
22:55 Le 10 mai 1981 de

François Mitterrand
23:55 Le pouvoir et la séduction
01:30 Cinéma de minuit
01:31 Je donnerais un million
02:45 Soir 3
03:15 Santé, sécurité
04:45 Les matinales



06:00 M6 Music
07:00 Absolument stars
09:30 Accès privé
10:35 Un trésor dans votre maison
11:50 Sport 6
11:55 Turbo
13:15 Météo
13:20 Maison à vendre
14:05 Drop Dead Diva
15:00 Drop Dead Diva
15:50 Drop Dead Diva
17:20 66 minutes
18:45 D&CO
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 E=M6
20:30 Sport 6
20:45 Zone interdite
22:45 Enquête exclusive
00:15 100 % foot
01:30 Météo
01:35 Zim and Co
03:00 M6 Music
03:45 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:15 Karajan dirige la "Symphonie n° 5" de Beethoven
19:55 Karajan dirige la "Marche hongroise" de Berlioz
20:00 Karambolage
20:10 Konstantin Grecic
20:39 Thema
20:40 Chère Martha
22:25 Nourritures terrestres
23:55 One Shot Not
00:50 L'âge de l'amour
02:25 La route des diamants
04:05 Luksus 17 ans est délaissé par ses clients



06:00 Gym direct
07:00 Télé achat
09:00 Le zapping
09:20 2012, portraits
09:45 Les dessous de table
10:00 A vos fourchettes
11:00 A vos recettes
11:30 Les animaux de la 8
12:00 Les animaux de la 8
12:30 Les animaux de la 8
13:10 La minute de vérité
14:00 La minute de vérité
15:00 Le zapping
15:30 Les 4 jours de Dunkerque
17:00 The Big Bêtisier
17:50 Les constructeurs
18:45 Les constructeurs
19:40 Les constructeurs
20:40 The Postman
23:50 Direct poker
01:00 Les constructeurs
01:50 Les constructeurs
02:40 Les constructeurs
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:40 Drop'In
09:59 Disney Break
10:00 Les sorciers
10:25 Shake it up !
10:50 Shake it up !
11:20 Hannah Montana
11:50 Hannah Montana
12:15 American Dad
12:45 American Dad
13:10 American Dad
13:35 American Dad
14:00 Sanctuary
14:50 Sanctuary
15:45 Warehouse 13
16:35 Warehouse 13
17:45 Tellement vrai
19:30 Friends
20:00 Friends
20:35 xXx 2 : The Next Level
22:30 Starship Troopers 3
20:20 Tellement people
02:00 Poker
03:00 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR



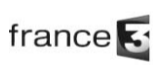
Les Experts

20h30



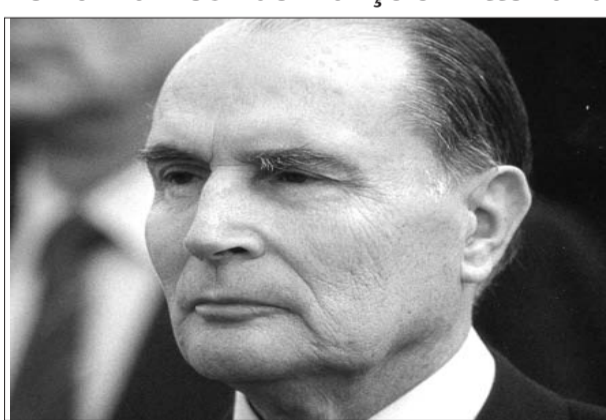
Réalisateur: Alec Smight. Avec: Laurence Fishburne (Dr. Raymond Langston), Marg Helgenberger (Catherine Willows), George Eads (Nick Stokes), Eric Szmanda (Greg Sanders), Robert David Hall (Docteur Al Robbins).

Un élève du lycée que fréquente la fille de Catherine Willows est retrouvé mort dans une galerie du réseau d'évacuation des eaux pluviales de la ville, non loin de l'établissement, le soir de la répétition générale du spectacle «Cabaret». La victime a la réputation d'être un raciste invétéré. L'autopsie révèle que le jeune homme avait vécu une vie de violence. L'enquête met à jour un lien étonnamment.



Le 10 mai 1981 de François Mitterrand

21h55



Réalisateur: Jean-Claude Deniau.

Ce documentaire revisite, heure par heure, la journée du 10 mai 1981, qui ouvre le septennat de François Mitterrand, premier et dernier président socialiste, à ce jour, de la Ve République. Il donne la parole aux acteurs du moment, (Valéry Giscard d'Estaing y détaille pour la première fois sa journée de vaincu) et ouvre des archives inconnues. Qui sait que ce soir-là, pendant que le «peuple de gauche» fêtait la victoire de François Mitterrand à la Bastille, certains se partageaient déjà les bureaux du Palais de l'Élysée sur les nappes en papier de la brasserie Lipp ?



Zone interdite

19h45



Jalousie, harcèlement : quand l'amour vire à l'obsession
Présentateur : Mélissa Theuriau.

Quand l'amour se nourrit de fantasmes ou tourne à l'obsession, il peut transformer la vie de la personne aimée en véritable enfer. Persécution, érotomanie, refus de la séparation, que faire quand la relation devient malsaine, effrayante pour celui qui la subit et dévorante pour celui qui la ressent ? Jusqu'où peut-on aller par «amour» ? L'infidélité, première cause de divorce en France, peut aussi mener à tous les excès. Souvent cachée, c'est un secret qui fait mal lorsqu'il est découvert. Peut-on rester fidèle toute une vie à la même personne ?



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Sécheresse : la FNSEA sollicite l'aide de l'armée

Alors que plus de la moitié des départements français sont aujourd'hui touchés par la sécheresse, les agriculteurs demandent l'aide de l'armée pour les aider à faire face à la situation. Le syndicat FNSEA aimerait en effet que soient déployés les moyens techniques de l'armée, pour assurer le transport du foin notamment.

Xavier Beulin, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), a fait part au gouvernement de la grande détresse dans laquelle se trouvent les exploitants et éleveurs français face à l'historique sécheresse qui s'abat sur le pays. Il a appelé au déploiement de tous les moyens possibles pour les aider. "Ensemble, nous pouvons beaucoup. Ensemble, nous pouvons surmonter cette épreuve. (...) Face à la sécheresse, face au destin, face au défi alimentaire, l'heure n'est plus à tergiverser, l'agriculture doit redevenir une grande cause nationale. J'attends du Président de la République les mots et les actes qui peuvent donner cet espoir et montrer le réel besoin d'agriculture. Dépassons les intérêts et les égoïsmes, l'urgence doit séparer l'essentiel de l'accessoire", a écrit Xavier Beulin sur le site Internet de la FNSEA. Et d'évoquer notamment la possibilité d'un recours à l'armée et à ses moyens techniques, comme ce fut le cas en 1976 et plus récemment en 2003. Alors que nombre d'exploitants n'ont plus de paille ni de fourrage pour leurs bêtes, l'armée pourrait les aider à transporter du foin. Déjà, la SNCF a répondu à l'appel à la mobilisation lancé par les agriculteurs. La ministre de l'Ecologie Nathalie Kosciusko-Morizet a en effet annoncé la mise à disposition de trains SNCF pour les longues distances, et ce d'ici



à trois semaines. Au total, les éleveurs de bétail devraient avoir besoin de plus d'un million de tonnes de paille. Afin d'éviter toute spéculation, le ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire s'est quant à lui prononcé en faveur d'une généralisation de contrats qui fixeront à 25 euros maxi-

mum le prix de la tonne de paille.

En outre, des indemnités ont été promises aux agriculteurs victimes de la sécheresse. Des aides financières qui entreront dans le cadre du Fonds national de garantie des calamités agricoles, et qui devraient être versées dès le mois de septembre.

Des centaines de tortues saisies à Bangkok

A l'aéroport de Bangkok, en Thaïlande, des centaines d'espèces de tortues rares ont été retrouvées, dissimulées dans des bagages. C'est à l'aéroport de Bangkok que les douanes thaïlandaises ont découvert des centaines de tortues vivantes et d'autres espèces rares cachées dans des bagages. Annoncée hier, cette saisie vient s'ajouter à la liste déjà conséquente des saisies d'espèces protégées victimes de trafic. En septembre dernier déjà, l'aéroport international de Bangkok avait saisi plus de 1.000 tortues étoilées et le mois dernier un voyageur avait été arrêté alors qu'il tentait de faire sortir de Thaïlande plusieurs espèces en danger dont quatre bébés léopards. Enregistrés au Bangladesh, les bagages étaient en transit pour l'Inde lorsqu'ils ont été repérés grâce aux rayons X. Leur propriétaire aurait toutefois réussi à prendre la fuite. Mises à part les nombreuses petites tortues retrouvées, les bagages contenaient 35 tortues étoilées d'Inde, sept gavials et un animal de la famille des crocodiles. En tout, il y avait pour 33.000 dollars d'animaux. Les tortues étoilées sont classées par la Convention sur le commerce international des espèces en danger. Pour pouvoir les exporter, il faut être détenteur d'un permis.

L'acidification des océans empêche le poisson-clown de déceler ses prédateurs



Publiée dans la revue *Biology Letters*, une étude expérimentale britannique montre que le poisson-clown ne réagit plus aux bruits émis par ses prédateurs lorsqu'il évolue dans une eau trop acide. Les modifications chimiques des océans dues au taux croissant de CO₂ atmosphérique pourraient donc compromettre les chances de survie du sympathique petit poisson rendu célèbre par le dessin animé *Le monde de Nemo*. Pour évaluer l'impact possible, sur le poisson-clown, de l'acidification des océans due aux quantités croissantes de CO₂ rejetées dans l'atmosphère par les activités humaines, l'équipe de Steve Simpson, de l'École des sciences biologiques de l'Université de Bristol, a conçu une expérience simple. De jeunes poissons-clowns ont été placés dans différents aquariums, équipés chacun d'un haut-parleur diffusant des bruits émis par leurs prédateurs habituels (poissons ou crevettes), ce qui, en temps normal, provoque un réflexe de fuite. Les aquariums étaient remplis d'eau présentant divers degrés d'acidité.

Dans une eau contenant environ 390 parties par million (ppm) de CO₂ – à peu près les conditions océaniques actuelles – les poissons se sont tenus éloignés du haut-parleur lest trois quarts du temps. Mais à des concentrations plus élevées (600, 700 et 900 ppm), ils ne réagissaient plus aux sons – leur principal système d'alarme dans les récifs, pourtant. Il semble cependant n'y avoir aucun dommage physique sur leurs ouïes, constate l'équipe. Effet sur le système nerveux ? Comportement simplement affecté par le stress dû à l'excès d'acidité ? D'autres expériences sont en cours pour répondre à ces questions.

"Ce que nous avons fait ici, c'est mettre des poissons d'aujourd'hui dans l'environnement de demain, et les effets sont potentiellement dévastateurs", commente Steve Simpson.

Un ver parasite sur des momies nubiennes

Publiée en juin dans l'*American Journal of Physical Anthropology*, une étude américaine révèle la présence, sur les corps naturellement momifiés de fermiers nubiens de l'Antiquité, d'un ver parasite qui, de nos jours, infeste toujours les canaux d'irrigation du monde entier.

En examinant la peau naturellement momifiée de centaines de corps enterrés dans le sol aride du royaume de Nubie (plusieurs siècles avant J.-C.), dans le nord de l'actuel Soudan, Amber Campbell Hibbs et George Armelagos, anthropologues à l'Université Emory d'Atlanta, ont trouvé des traces de protéines appartenant à une sorte de ver parasite, *Schistosoma mansoni*.

Connu pour hanter encore de nos jours les canaux d'irrigation (où il est souvent transporté par un escargot aquatique), ce parasite transmet aux populations humaines la schistosomiase, une maladie provoquant anémie et troubles de la croissance, qui touche actuellement 200 millions de personnes dans le monde.

C'est la première fois que l'on trouve une preuve d'infection par ce parasite chez les Nubiens, et d'une façon plus générale chez des Africains anciens. Elle semble avoir été particulièrement répandue parmi les cultivateurs de Wadi Halfa, sur les bords du Nil. "Avant cette étude, il a toujours été supposé que *S. mansoni* était un produit de l'urbanisation moderne", a déclaré George Armelagos.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BALADEUR MP3

Invention de **Rick Diamond**

Secteur : **Audiovisuel**

Date : **1998**



En 1988, la société Diamond sort, sous la marque Rio, le premier baladeur MP3, profitant de l'invention de ce format de compression sonore. Le Rio PMP 300 permet de stocker 32 Mo de données, soit environ une demi-heure de musique. Cependant, ses capacités sont trop limitées pour enthousiasmer le grand public. D'autres marques reprennent alors l'idée et lancent des modèles améliorés. Le Rio PMP 300 stockait les données au moyen d'une carte flash. Le premier baladeur à disque dur est édité en 1999 par la société Remote Solutions. D'autres modèles sont lancés par Archos et Creative, mais c'est l'iPod d'Apple qui fera du baladeur mp3 un accessoire populaire. Parallèlement, le succès des clés USB – périphérique de stockage pratique et universels – a permis le développement de baladeurs mp3 ultra-compacts.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h40
Dohr	12h45
Asr	16h37
Maghreb	20h03
Icha	21h45

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1288 | Lundi 6 juin 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

AFFAIRE MATOUB LOUNÈS

18 mois de prison requis contre 5 éditeurs



Le tribunal correctionnel de Tizi-Ouzou a statué, hier, dans l'affaire qui oppose la fondation Matoub-Lounès aux cinq éditeurs du chanteur assassiné en 1998. Il s'agit d'une affaire qui fait suite à un dépôt de plainte de la part de la fondation Matoub-Lounès, représentée par la famille de ce dernier.

PAR LOUNES BOUGACI

Les prévenus dans ce dossier sont les gérants de cinq Maisons d'édition : Izem, Akbou Music, Sawt El-Andalib, Sharaphone et Azwaw. Il s'agit-là des principaux éditeurs avec lesquels Matoub avaient travaillé de son vivant et

qui ont continué à exploiter son œuvre de diverses manières «sans en référer à la réglementation en vigueur et en l'absence de contrats entre les deux parties», selon les propos de Malika Matoub, sœur de l'artiste et ceux de l'avocat de la Fondation. Une liste des albums de Matoub Lounès exploités par des éditeurs en l'absence de contrats a été communiquée par les services concernés au niveau de l'Office national des droits d'auteurs (ONDA). Hier, lors du procès, l'avocat de la Fondation Matoub a insisté, pendant sa plaidoirie sur le fait

que de nombreux albums de Matoub sont commercialisés par les éditeurs en question, en l'absence de contrats à l'image de l'album posthume, intitulé *Lettre ouverte...* Il a été aussi question de déplorer le fait que des chansons figurants dans des albums différents ont fait l'objet de compilations et ont été éditées sous forme de Best off sans que la famille héritière de Matoub ait été tenue au courant.

Après les plaidoiries des avocats et les interventions de la mère de Matoub et de sa sœur Malika, le procureur a requis la peine d'emprisonnement de 18 mois assortie de 100.000 DA d'amende pour chacun des cinq éditeurs. Le procureur a demandé que l'ensemble des CD contrefaits qui sont actuellement sur le marché soient retirés. Rappelons qu'avant d'entreprendre une action en justice, Malika Matoub a tenté de régler ces différends à l'amiable mais toutes ses demandes auprès des éditeurs sont restées lettres mortes. Suite à quoi, elle a déposé plainte en 2005.

L. B.

Très Libre

LES VERTS HUMILIÉS À MARRAKECH



sidou@lemidi-dz.com

OUED RIGH (OUARGLA)

Les producteurs de dattes s'organisent

Une coopérative des services agricoles sera créée, au cours de l'année 2011, au profit des producteurs de dattes de la région de Oued Righ, englobant le grand Touggourt (wilaya de Ouargla), et Djamâa et El-Meghaïer (wilaya d'El Oued), a indiqué hier un responsable de la caisse nationale de mutualité agricole (CNMA).

"L'activité de cette coopérative, qui sera implantée sur un site à définir ultérieurement, couvrira l'ensemble des prestations nécessaires aux producteurs de dattes, dont la mécanisation de cette activité agricole, la transformation et la commercialisation, l'assurance pertes sur palmier dattier, et autres services à même de contribuer à la promotion de la

filrière agricole", a indiqué le secrétaire général de la CNMA.

M.Cherif Benhabib s'exprimait lors d'une rencontre de sensibilisation, tenue dans la commune de Tebesbest (Touggourt), avec les représentants des associations

de producteurs de dattes de la région de Oued Righ, en présence des responsables des caisses régionales de la mutualité agricole (CRMA) de Ouargla, El Oued et Biskra. Pour le SG de la CNMA, "l'Etat a mis en place plusieurs programmes visant la promotion du secteur de l'agriculture à travers le pays, eu égard

à son importance stratégique". "Des programmes qui, a-t-il dit, nécessitent des moyens et des mesures incitatives pour leur réussite".

SECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

L'Algérie et le Maroc signent un mémorandum

L'Algérie et le Maroc ont signé samedi soir un mémorandum d'entente et de coopération dans le domaine de la jeunesse et des sports, a appris l'APS auprès de la délégation algérienne.

Le mémorandum, signé par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Hachemi Djar et son homologue du Maroc Moncef Belkhatay, à Marrakech en marge du match de football Maroc-Algérie de qualification à la Coupe d'Afrique des nations, porte sur l'échange d'expériences et des visites entre les experts et responsables des deux pays dans le domaine de la jeunesse et des sports.

L'accord prévoit notamment d'encourager l'échange de la documentation et des expériences au niveau du mouvement

associatif des jeunes ainsi que la participation aux rencontres des jeunes dans les deux pays.

Le mémorandum qui appelle au renforcement des relations de coopération entre les différentes fédérations sportives insiste sur l'importance de l'échange de jeunes talents dans les milieux scolaire et universitaire ainsi qu'en matière d'animation sportive.

Il préconise aussi de favoriser l'échange d'expertises, notamment dans le domaine de la recherche et de la médecine sportive, ainsi qu'en matière d'organisation de grandes manifestations sportives.

Le document prévoit également le jumelage entre les instituts de formation des cadres de la jeunesse et des sports des deux pays et l'échange d'expériences en matière de lutte contre le dopage.

PALESTINE

Le poste-frontière de Rafah reste fermé

Des responsables palestiniens ont annoncé, hier, la suspension des procédures de passage au terminal de Rafah entre la bande de Ghaza et l'Egypte, au lendemain de la fermeture du poste-frontière par l'Egypte. "Nous attendons le résultat des consultations avec le gouvernement égyptien" pour rouvrir le terminal, a déclaré aux journalistes Ayub Abu Shaar, un responsable en charge du terminal au sein du mouvement Hamas. Les autorités palestiniennes ont décidé la fermeture après trois jours de confusion et d'absence de coordination avec les autorités égyptiennes, a-t-il précisé. Selon lui, le poste-frontière a été fermé samedi sans préavis de l'Egypte, alors que des centaines de personnes attendaient pour quitter le territoire

palestinien.

Une source sécuritaire égyptienne avait expliqué que le point de passage avait été fermé pour permettre l'achèvement de travaux qui auraient dû être terminés vendredi. Les autorités égyptiennes et la Télévision d'Etat avaient ensuite annoncé la réouverture de Rafah aux seuls piétons. Hier, un haut responsable égyptien du terminal a affirmé que le point de passage était "ouvert dans les deux sens" pour l'Egypte, y compris pour les véhicules. L'Egypte a décidé la semaine dernière d'ouvrir de façon permanente le terminal de Rafah, sauf le vendredi et les fêtes officielles de 9h à 17h, dans le cadre des mesures prises par les autorités concernées pour faciliter le mouvement de circulation des citoyens palestiniens.